

# La pendaison pour un MALADE

## L'autorité

39e ANNÉE No. 26

16 JANVIER 1954

Rédaction: 2003, St-Hubert MONTRÉAL P.Q.

Imprimé à St-Hyacinthe

10 cents

Directeur: GÉRARD GINGRAS

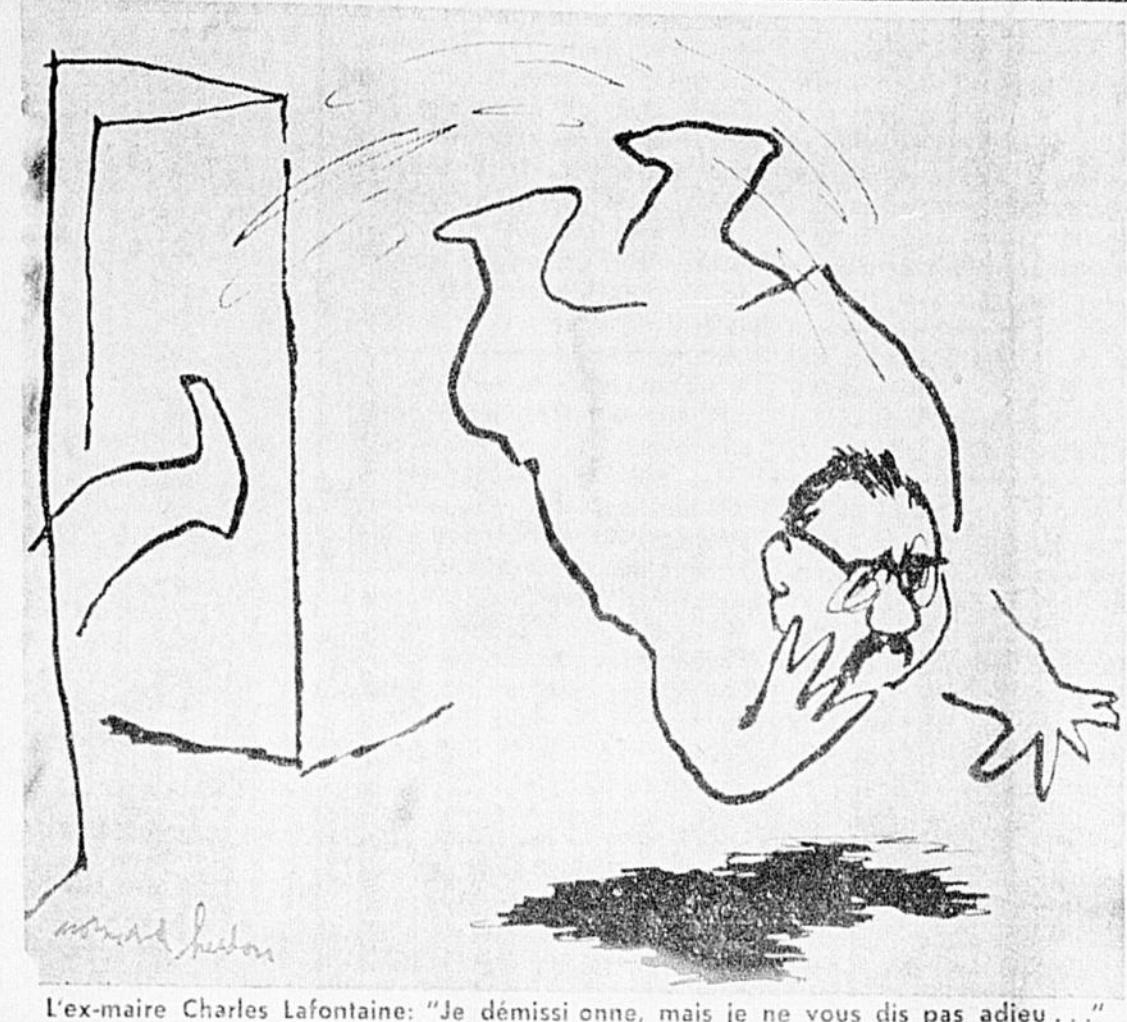
Rédacteur en chef: JEAN VINCENT

### Ceux qu'on aime

### Alain Grandbois

Voici venir notre grand poète, le majestueux Alain Grandbois, celui dont on a dit qu'il était la vivante incarnation de l'affabilité. Installé au fond d'un grill, parce qu'il en affectionne l'atmosphère, il échafaude tranquillement le roman dont il ne parle jamais. Dispensateur éclairé de compliments, il adresse souvent ses paroles les plus obligées à ceux qui lui sont indifférents. Imperceptiblement cynique, il confond ses meilleurs amis et fascine les dames, fussent-elles patronnesses. Du poète, il n'a que les silences, et se borne à posséder du gentil-homme toutes les jolies manières.

Dans un estaminet encombré de la rue Peel, qu'il fréquente principalement pour y déguster d'antiques plats de fèves au lard, limité au nord par l'ineffable Jacques Auger, au sud par le radio-canadien Willie Chevalier, Grandbois relate telle aventure qu'il n'a pas vécue, tandis que,



L'ex-maire Charles Lafontaine: "Je démissionne, mais je ne vous dis pas adieu..."

## La neige déclenche le mouvement des dollars

A Montréal, une chute de neige provoque invariablement de sérieuses perturbations. C'est d'abord la circulation qui en souffre. Tout le rythme de la vie urbaine ralentit forcément, entraînant ainsi d'innombrables pertes de temps et de fâcheuses réactions psychologiques chez les citadins.

Mais, la neige comporte un avantage qui, rapidement, élimine tous les autres inconvénients: elle déclenche, en tombant, un puissant mouvement économique dont profite, en définitive, l'ensemble de la population métropolitaine.

Plus de 4,000 hommes, hier en chômage, s'emploient maintenant à dégager nos rues. Des centaines de camionneurs sont aussitôt mobilisés, moyennant des gages substantiels. La location d'un grand nombre d'appareils de toutes sortes procure à leurs propriétaires d'appréciables revenus. Tous ces hommes entament une généreuse partie du budget que la Ville a consacré au déneigement: \$3,500,000. En une seule journée, le lendemain de la tempête, la ville a déboursé, sans trop de peine — puisque nous n'en étions qu'à la première bordée — près de \$75,000. Dans toutes les municipalités environnantes, la dernière tempête a provoqué une montée en flèche de l'embau-

soirement mis à pied. Car il faut équiper les locomotives, remettre les chasse-neige en état de fonctionner, déblayer les voies. Les trains de skieurs se sont soudainement peuplés et les hôteliers des Laurentides sont contraints de refuser des pensionnaires, faute d'espace.

De la même façon, les garages de la métropole profitent de la recrudescence des affaires. Mais l'automobiliste qui doit ainsi déboursier davantage pour assurer l'entretien de sa voiture est souvent le propriétaire d'un établissement commercial où les ventes ont doublé ou triplé: manteaux, gants, couvre-chausures, bottes d'hiver, autant d'articles que les monténégrins avaient négligé d'acheter avant la première tempête.

Les chauffeurs de taxi s'apprêtent à traverser une période d'austérité, celle qui succède aux fêtes de Noël et du Premier de l'An, mais tous reconnaissent volontiers qu'un nombre record de Montréalais continuent d'emprunter ce confortable moyen de transport en raison des retards inévitables des trams et des autobus. Pertes de temps que compensent les gains...

A l'heure du déjeuner, ceux qu'une habitude ramènerait au foyer, préfèrent manger au restaurant pour éviter l'encombrement des rues.

L'argent circule. C'est un mouvement perpétuel où chacun trouve sa part qui, dans la majorité des cas, permet d'oublier les difficultés que fait naître la tempête.

Les skieurs, les enfants et les patineurs; les employés manuels, les garagistes et les hôteliers; les chauffeurs de taxi, les restaurateurs et les industriels — tous bénéficient abondamment de ce mouvement populaire qui se déroule sous le signe du dollar. Mais, pense-t-on, il y a un perdant: l'Hôtel de Ville qui n'aurait pas à prévoir un budget de \$3,500,000 si, par hasard, l'hiver disparaissait. On oublie seulement que la Ville récupère en partie les crédits affectés au déneigement grâce aux amendes très élevées qui frappent impitoyablement les automobilistes. Autant d'incidents que ne connaîtront jamais les pays chauds! La neige, ennemie des villes, devient ainsi une source de profit.



d'une main maladroite, il repousse le verre que parviennent à lui offrir, en se cotisant, ses deux confrères.

La nuit venue, parcourant les îles de la soif, dont l'ami Duhamel connaît le tortueux chemin, on le surprend à évoquer un passé que ses livres n'arrivent pas à révéler tout à la fois. Et si l'on a trouvé quelque plaisir à lire les très beaux contes d'"Avant le Chaos", on voudra revoir souvent Grandbois, qui n'a rien du tourmenté et que n'intéressent pas les illusions. C'est peut-être sa maturité qui fascine le plus et l'étonnante simplicité d'un homme qui, ayant visité le monde pendant l'insouciant époque de l'entre-deux-guerres, connaît tous les détours qu'empruntent ses semblables avant de se montrer tels qu'ils sont.

Grandbois n'est pourtant pas l'homme désabusé qui rentre d'un long voyage car il savait bien que l'aventure n'existe pas plus dans les pays lointains que dans cette propre ville où, comme tous les autres, le poète lutte contre le germe de la routine...

Une véritable révolution met fin au Régime de terreur qui régnait dans un orphelinat (Lire en page 3)

L'ouvrier québécois Georges Hébert a été condamné à mort, on le sait, par la Cour d'Assises de Québec, pour le meurtre de ses deux petites filles de ses deux petits garçons, abattus à coups de hache dans la nuit du 21 au 22 avril 1953. Tout porte à croire que les défenseurs du condamné plaideront l'appel dans le courant du mois de mars.

La certitude d'un second procès n'est pas encore établie et un changement de verdict demeure, il va sans dire, très aléatoire. Un examen, même rapide, de l'affaire Hébert convaincra tous les hommes de bonne foi de l'absence de tout motif normal, susceptible d'inciter Georges Hébert à commettre ce stupéfiant assassinat. L'affaire Hébert pose donc un problème de psychiatrie.

C'est cet aspect capital du procès Hébert que nous avons cru bon de souligner dès avant l'ouverture de nouveaux débats. Même s'il est discuté, comme le sont tous les diagnostics médicaux, l'état mental de Georges Hébert mérite au moins un examen sérieux.

Or, nous savons de source absolument qualifiée que les psychiatres de la défense et de la Couronne réunis ont consacré, au plus, une dizaine d'heures, à l'interrogatoire de l'homme manifestement retardataire et déséquilibré qu'est Georges Hébert sur le plan intellectuel.

Nous savons d'autre part, de source non moins qualifiée, que les autorités provinciales ont purement et simplement interdit au psychiatre de la défense de s'entretenir seul avec Hébert durant les premiers mois de sa détention. Le psychiatre de la défense n'a pu interroger Hébert durant cette période qu'en présence du Dr. Larue, psychiatre de la Couronne, puis seul, enfin, à trois reprises d'une heure environ, mais une semaine seulement avant l'ouverture du procès.

Le simple fait qu'une commission parlementaire examine actuellement l'éventualité de l'abolition de la peine de mort et d'une révision des paragraphes "mentaux" du code criminel



nous paraîtrait suffisant pour retarder au moins l'exécution d'Hébert jusqu'à ce que cet organisme publie ses conclusions.

Ajoutons cependant que les articles du code criminel relatifs à la psychiatrie remontent à 1873. C'est sûrement là une lacune si l'on considère que la psychiatrie, en ce qui regarde, du moins, le diagnostic, est probablement la branche de la médecine dont les progrès ont été les plus exceptionnels au cours des 50 dernières années.

Où Hébert est irresponsable, et il mérite d'être soigné comme n'importe quel malade, ou il est responsable et il s'agit de l'établir clairement. J. V.

(Lire en page 8 les détails de l'affaire Hébert)

## SI HÉBERT ÉTAIT AMÉRICAIN

Une comparaison est souvent arbitraire. Il existe néanmoins des similitudes de situations dont il paraît impossible de ne pas tirer certaines conclusions. A cet effet, nous relatons ici un drame survenu il y a quelques années dans la région de Boston, et dont le Dr. Moffat — psychiatre de la défense dans l'affaire Hébert — a bien voulu nous exposer les grandes lignes.

Après plusieurs années de solitude, Evelyn, une jeune Américaine, fait la connaissance d'un homme beaucoup plus âgé qu'elle. C'est une espèce de coup de foudre et bientôt les deux amants décident de vivre maritalement. Evelyn donne naissance à trois enfants dont la présence concourt à harmoniser le bonheur des deux "époux". Un soir comme tous les autres, il rentre à la maison et, quelques minutes plus tard, s'abat de tout son long, terrassé par une crise cardiaque.

Pour surmonter cette catastrophe, Evelyn essaie de consacrer toute son activité à ses enfants. Elle y parvient mal, négligeant ses amis et passant de plus en plus fréquemment ses soirées seule dans sa chambre. Son empérement mélancolique prend

le dessus et l'idée du suicide gagne peu à peu du terrain. En quelques mois, sa résolution est prise: elle mourra avec ses enfants qui, laissés seuls dans le monde, se retrouveraient dans l'affreuse solitude dont Evelyn a vainement tenté de se dégager. Le suicide et le meurtre sont donc pour elle des solutions malheureuses mais normales.

Un dimanche d'été, Evelyn propose à ses trois petits une promenade en voiture. Elle les habille elle-même de leurs plus beaux vêtements, remplit leurs poches de friandises et s'installe avec eux dans son automobile, toutes vitres et toutes portières fermées. Les enfants succombent assez rapidement, asphyxiés par les gaz d'échappement. Bien que somnolente, Evelyn, au bout d'un assez long laps de temps, conserve son instinct de conservation et, sans résister plus avant, sort de la voiture, ouvre la porte du garage et se précipite au dehors où on la retrouvera peu après, encore affaissée sur le sol.

La police ouvre aussitôt une enquête qui permet de mettre à jour la tentative de suicide et

le triple meurtre d'Evelyn. Elle est inculpée mais dès les premiers jours de l'instruction judiciaire, son avocat, appuyé par le témoignage d'un psychiatre privé, affirme que sa cliente ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales au moment du drame. Automatiquement, la loi du Massachusetts suit son cours: l'accusée est envoyée dans une institution pour une période d'observation de quarante jours. A l'expiration de ce délai, le tribunal se réunit afin de prendre connaissance du rapport de la commission médicale: l'inculpée est irresponsable; elle est dangereuse sur le plan du suicide; la commission médicale propose l'internement et des soins prolongés. Le procès est annulé d'office et le tribunal renvoie l'inculpée dans une institution spécialisée pour une période indéterminée.

Evelyn est sortie de l'hôpital il y a trois mois, complètement sans doute, lui restent tout effiers mais le gouvernement et les contribuables du Massachusetts, eux, du moins, auront la certitude d'avoir donné au mot humain une signification.

## MAIS NE LE REPETEZ PAS

### Les tuyaux de 21 pouces

C'est l'engouement du début. L'envoûtement. Le délire. En une image comme en cent, c'est la TV.

Mais tous les troupeaux ont leurs moutons noirs. Apprenant ces jours-ci qu'un second "canal" nous est donné avec la naissance de CBMT, celui par exemple qui laisserait tomber cet impitoyable et hideux calembour: — Deux canaux-dégoût.

### Une cuillerée tous les siècles

Et, de France, où elle tombait singulièrement à pic en ce moment, cette réflexion désabusée du vieil écrivain et homme public (et "camillien" Lyonnais) Edouard Herriot:

— Il n'y a qu'une chose que les peuples craignent encore plus que leurs maladies... c'est le remède!

### "C" compromettant

Ça devient inquiétant pour de bon. Et c'est d'ailleurs ce qui empêche l'affaire d'être purement cocasse.

Donc, une couple de nos plus éminents jeunes conservateurs viennent de se faire mettre la main au collet à la frontière "étatsunienne", comme dirait le Devoir. Quelques heures d'angoisse dans une tôle de l'immigration, tandis qu'on soupesait leur passé bien court mais déjà subversif. Car au Canada, l'orthodoxie conservatrice exige comme chacun sait qu'on s'affuble ces années-ci de l'adjectif progressiste. Et progressiste-conservateur, ça donne PC — ce qui à son tour, dans une cervelle américaine convenablement tournée, se transforme en "Progressive Communist"...

Mais ce n'est qu'un début. Gare au C, vous tous: journalistes de la CP (Communist Propaganda), partisans de la CCF (Communist Collective Fraternity), marins de la CSL (Communist Sabotage League), serre-freins du CPR (Communist Peace Racket), sans oublier tous nos dangereux CA (Communist Activists), nos Très Honorables membres du CP (Communists Plotting), nos Trifluviens qui sont CR (Communist Revolution) et, les plus infiltrants de tous, les

subtils techniciens de CIL (Communist Indoctrination Laboratory)...

Plus méchants que bêtes, des individus comme Joe McCarthy et nos visiteurs de l'autre jour, Jenner et McCarran, n'avaient inventé que la "culpabilité par association". Plus bêtes que méchants — et c'est toujours comme ça que ça se développe —, voici que leurs émules nous plongent maintenant dans la culpabilité... par abréviation.

Il y a deux "C"

L'Afrique, de toutes les parties du monde celle où l'homme est encore le moins libre, s'offre à leur expliquer ce profond mystère. Ecrivain noir né en Ouganda, docteur de Harvard et ex-haut fonctionnaire de l'ONU, Ernest Kalibala leur écrit en effet dans une revue américaine:

— Pour l'homme noir (N. D. L.F.: et pour tout homme agi par d'autres) sa lutte contre le colonialisme est tout aussi vitale que l'est pour le Blanc sa propre guerre au communisme. Et s'il veut enfin respirer librement, c'est des deux "C" que le monde libre doit se débarrasser.

### La revanche des bœufes

Et c'est le cas de le dire. A St-Joseph d'Alma, province de (lisez la suite, vous verrez que ce n'est sûrement pas en Ontario), madame Paul-Emile Tremblay, 29 ans, vient d'avoir ses 12ème et 13ème enfants en sept ans de mariage. Six paires de jumeaux et une exception...

Raymond (décédé) et Raymond, Ronald et Ronaldo, Jacques et Jacqueline, Clément (l'exception), Jules et Julien,

François et Francine et puis enfin les der (pas de) der, Christian et Christiane.

En attendant que tout l'alphabet y passe et que les Tremblay, à eux seuls, vengent les Plaines d'Abraham, ces douze petites bouches voraces déclament déjà — et c'est un minimum à peine marginal: six pintes de lait, une douzaine d'orange, deux pains et vingt boîtes de purée par jour.

Or, le père est un menuisier souffrant de chômage chronique. Et quand il travaille, ses meilleures semaines sont de \$60.

— C'est pourtant pas un crime, déclare l'accoucheur attiré, le docteur Bergeron, que d'avoir des enfants, même si nombreux! En êtes-vous bien sûr, docteur? A moins que vous ne soyez de ceux qui vont répétant d'un air attendri:

— Il faut bien que les pauvres gens fassent des enfants. C'est le seul fun qu'il leur reste...

Et les petits? Pour eux le fun commence...

Lucie Fère

LUCIE FÈRE

# Les Anglais cherchent à dépister

## L'ABOMINABLE HOMME DES NEIGES

### La fascinante légende de l'Himalaya

Homme, bête ou démon, "l'abominable homme des neiges" livrera sans doute bientôt son secret: le journal "Daily Mail" vient d'annoncer qu'une expédition, organisée à ses frais, partira sous peu pour l'Himalaya pour voir, capturer — si c'est possible — et pour étudier cet être que l'on a longtemps tenu pour mytique.

Depuis plus de trente ans, c'est-à-dire depuis que les Européens se sont mis en tête d'explorer l'Himalaya et de vaincre l'Everest, la controverse se poursuivait.

Les montagnards du Tibet et du Nepal parlaient, avec crainte, du "Yeti" ou "Metch Kangmi" (littéralement: homme abominable). Ils le décrivaient même, certains assurant l'avoir rencontré; et les témoignages concordent à peu près: être mystérieux marchait sur deux pattes; il avait le visage nu mais le corps couvert de longs poils roux; il se repaissait de la chair des yaks tués par lui ou, l'occasion s'en présentant, de celle de quelque voyageur atardé; il ne fréquentait que la haute montagne ensevelie toute l'année sous la neige.

Légende! — disaient certains savants européens.

Voilà! — répondaient d'autres savants. Pour savants que nous soyons, nous ne savons pas tout!

Or, en 1951, l'explorateur anglais Eric Shipton rapportait d'un voyage dans l'Himalaya des photos sensationnelles: les empreintes dans la neige d'un "abominable homme des neiges" — du moins son guide et ses porteurs autochtones assurement-ils qu'il s'agissait des traces de leur "Yeti".

C'était l'empreinte d'un pied, ou d'une main gigantesque, long de trente centimètres au moins, trapu, pourvu de trois doigts et d'un pouce qui semblaient opposés.

Du coup, les savants qui n'avaient pas prononcé dédaigneusement le mot "Légende" repré-

rent courage. Ils tinrent, très approximativement, le raisonnement suivant:

1o) Un être qui laisse des empreintes dans la neige existe — et "l'abominable" existe; ce doit même être un poids lourd à juger par la dimension de ses traces.

2o) Cet être ne doit pas être un plantigrade puisque des témoignages concordants le décrivent comme marchant sur deux pattes, ce que semblent confirmer les empreintes. De

par  
**Bernard SAVIGNY**

sous des climats de type polaire.  
Une timide hypothèse  
On se gardera de s'immiscer



sorte qu'il ne doit pas s'agir d'un ours, comme l'insinuent certains sceptiques.

3o) Les montagnes de l'Himalaya ont un climat très froid, tellement que la vie ne s'y rencontre pratiquement pas. L'animal ne doit donc pas être un singe ressemblant à un "Langur" — comme l'insinuent d'autres sceptiques. En effet, si les singes marchent souvent debout, on n'en connaît pas qui vivent

dans ce qui pourrait être, par la suite, motif à querelle entre les savants — de ces querelles au cours desquelles on se lance à la tête, en guise de projectiles, la longueur d'un fémur, le périmètre d'un calcaneum ou le poids d'un calcaire!

On se bornera, n'étant pas savant, à rappeler quelques faits, sans à emettre une toute timide hypothèse:

Il y a fort peu d'années que

certains animaux sont connus. C'est en 1939 seulement qu'on put voir, hors de son habitat — le thibet — un Pandat géant, ramené aux Etats-Unis par la veuve de l'explorateur américain William Harkness, lequel était mort dans les montagnes chinoises en en recherchant un exemplaire.

C'est en 1910 qu'on eut la certitude que l'hippopotame nain existait véritablement. C'est en 1900 seulement qu'un Blanc vit pour la première fois un Okapi.

Des hommes au plus bas degré de civilisation? Il en existe encore et l'on en découvre parfois dont on ignorait l'existence: en novembre 1951, la mission anglo-vénézuélienne partie pour relever les sources de l'Orénoque prenait contact avec des Indiens, les Guaharibos et les Quarikas qui en étaient strictement à l'âge de la pierre éclatée, qui vivaient nus, sans abris permanents, qui guerroyaient avec des armes de bois et de silex!

Autre constatation: il n'y a guère de mois, on capturerait, au large de Madagascar, un, puis deux exemplaires de Coelacanth, un poisson dont on croyait l'espèce disparue depuis des milliers de millénaires — un fossile vivant, en somme.

Alors? Alors, "l'abominable homme des neiges" ne pourrait-il être un homme extrêmement arriéré ou même — pourquoi pas? — un préhistorien? Un être plus tout à fait bête, pas tout à fait homme? Géant énorme, comme semble l'être "l'abominable" d'après les empreintes relevées par Shipton?

Les pré-hommes géants

En 1946 éclatait un véritable coup de tonnerre dans le clan des préhistoriens; le savant hollandais Von Koenigswald, retenu en Asie de longues années par la guerre, débarqua aux Etats-Unis. Dans ses valises il apportait des ossements préhistoriques recueillis par lui aux Indes Néerlandaises: les uns appartenaient à un pithécantrophe (ce très lointain ancêtre de l'hom-

me); mais ce pré-homme ne devait pas mesurer, de son vivant 1 mètre 50 de stature comme ceux dont on avait déjà recueilli les restes: il devait mesurer 2 mètres 20. D'autres ossements étaient ceux d'une créature encore plus formidable: 2 mètres 90 de haut et quelque 250 kilos de poids. Von Koenigswald avait baptisé le premier "pithécantrophe robuste", le second "mégacanthrope".

Mais ce n'était pas tout: le géologue hollandais rapportait aussi trois dents fossiles manifestement humaines, trois dents énormes, colossales, achetées en Chine, chez un apothicaire qui s'apprêtait à les râper pour les faire entrer dans la composition dont on ne sait quelle drogue aux vertus miraculeuses. Etant donné leur volume, la surface de leur face triturante, ces dents avaient dû appartenir à un pré-homme, homme-singe ou singe — homme dont la taille avoisinait quatre mètres et le poids 350 kilos.

Hommes du XXème siècle, sommes-nous les descendants améliorés du pithécantrophe de 1 mètre 50 ou les très lointains petits-fils dégénérés du géant de 4 mètres? Plus probablement, ne sommes-nous parents ni de l'un ni de l'autre? Aux hommes de science à répondre. Mais c'est l'image toute imaginaire — du pithécantrophe robuste qui s'est présentée à notre esprit quand, il y a deux ans, nous avons vu, reproduite par un journal parisien, la photographie des empreintes laissées sur un glacier himalayen par "l'abominable homme des neiges".

Si, par hasard, la timide hypothèse d'un profane se voyait vérifiée par la mission du "Daily Mail", si un homme-fossile vivant tombait entre les mains des spécialistes, peut-être l'homme de la rue se demanderait seulement où il peut voir le phénomène: dans l'appartement du professeur XXX, au cirque ou dans une cage du Zoo. Mais pour les savants, quelle tempête au royaume de la science!

## La mariée introuvable ou les ennuis du mariage par procuration...

A la veille de s'embarquer pour l'Australie, un Britannique sous des prétextes divers, le retarde. Quelques mois plus tard, c'est le silence complet. Elle disparaît, elle et sa famille. Depuis lors toutes les recherches entreprises par le mari par correspondance, à l'aide d'amis, par l'intermédiaire des représentants officiels britanniques et des autorités italiennes, demeurent infructueuses. Lewis n'a épousé qu'une ombre. Sa Carmelina s'est évanouie comme un rêve.

Démobilisé, mais toujours amoureux, Lewis continua à fouiller les villes d'Italie et à interroger tous les évêques pour retrouver au moins le vieil oncle curé qui avait béni les fiançailles. Par lui, peut-être, il pourrait rejoindre la fugitive, mais le vieil oncle était parti comme le reste de la famille. Le quartier de Naples où habitait la fiancée avait été rasé et reconstruit. Les voisins de 1943 n'existaient plus. Lewis revint en Egypte et il y a quelques mois, il se prépara à émigrer en Australie.

Aux yeux de la loi, il demeurerait marié. Marié par l'Église et marié par l'Etat Civil à une Carmelina napolitaine qui n'avait eu d'existence légale que pendant la cérémonie nuptiale... célébrée par procuration.

Le pauvre Lewis, catholique, ne pouvait même pas obtenir le divorce de ceux-là mêmes qui l'avaient marié. Il n'avait à reprocher à sa femme que, en fait, de ne l'avoir jamais été.

Docteurs en Droit canon et avocats britanniques en perquise se penchèrent sur ce cas difficile. Ce fut un tribunal musulman qui trouva la solution. La Chambre du Statut Personnel du Tribunal d'Alexandrie décida qu'était nul et de nul effet, un mariage "non consommé par le refus coupable d'un des conjoints".

Le silence de dix ans de la jeune Carmelina fut interprété comme un refus de consommation le mariage. Elle était en Italie, il était en Egypte. Le verdict du Tribunal égyptien lui rendit sa liberté matrimoniale. Il s'est embarqué pour l'Australie où il pourra chercher une autre âme soeur. Il essaiera cette fois de ne plus se marier par procuration.

La Carmelina les reçoit. Elle prépare son départ, puis

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARIA ASSUNTA PILOZZI, secrétaire, épouse de DOMENICO RASPA, de la cité et du district de Montréal, comté de Hochelaga, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, ANTONETTO SEGGIN, des cités et district de Montréal, pour cause d'adultère. (DATE: à Montréal, Province de Québec, ce dix-neuvième jour de novembre, 1953.)

BÉRTRAND & LEFRANÇOIS, Procureurs du requérant, 31, rue St-Jacques, Montréal, Qué., Janv. 9-16-23-30

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ESTHER BOJNOFF, épouse séparée de biens de PHILIP RICHARD, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, DOMENICO RASPA, cordonneur, demeurant à 5916 rue Sherbrooke Ouest, dans la cité et le district de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

JOS A. BUDYK, Procureur de la requérante, Suite 403, 31 St-Jacques Ouest, Montréal, Qué., 26-1-2-5-16

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que LUCILLE CLEMENT, ménagère, de Sainte-Rose, comté de Montcalm, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, RAOUX HOUTER, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon. (Date: à Montréal, province de Québec, ce troisième jour de décembre, 1953.)

FRANÇOIS CORON, Procureur de la requérante, 57, ouest, St-Jacques, Montréal, Qué., 2-9-16-23

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que LUCILLE CLEMENT, ménagère, de Sainte-Rose, comté de Montcalm, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, RAOUX HOUTER, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon. (Date: à Montréal, ce 11ème jour de décembre, 1953.)

GREENBERG & WIGGOT, Procureurs de la requérante, 78, Bank Street, Ottawa, Canada, 2-9-16-23

### AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que YETTA FRUMKIN BINBER, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, ADOLPHE BINDER, imprimeur, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MONTREAL, ce 11 décembre, 1953. MERGLER & MERGLER, Procureurs de la requérante, 657, rue Craig ouest, Montréal, Québec, 2-9-16-23

# MOIN JOURNAL

27 déc. — C'est l'époque de l'année où les devins exercent leur métier avec la plus étourdissante frénésie. Ils se lancent dans l'avenir avec une audace incroyable. Comme si nous n'avions pas le temps d'attendre les jours fastes ou néfastes qui nous sont d'avance assignés, ils multiplient les anticipations. Les plus prudents se gardent toujours une porte de sortie; ils recourent à un langage sibyllin pouvant s'interpréter au gré de chacun. Les pronostics pour 1954 sont passablement encourageants, si l'on se fie à ces pêcheurs aux étoiles. Ils ont même eu un joli mot pour désigner les douze prochains mois. Ce sera une année docile. A qui le sera-t-elle? Aux désirs de paix de la grande majorité des peuples ou aux ambitions impérialistes de quelques hommes d'Etat? Il n'en faut pas trop demander. La survie politique de Malenkov est assurée, nous apprend-on également. Grand bien lui fasse! Mais qu'il ne se fie pas trop aveuglément à sa bonne fortune. Il doit se tenir à pique et à carreau pour se garder des entreprises d'une fort belle femme qui rôde dans les environs du Kremlin. Ah! cette Messaline... D'après ses photographies, Malenkov ne méritait jamais apparu sous les traits d'un jeune premier de Hollywood, mais il dispose d'une puissance bien propre à séduire une femme en quête d'un établissement. Elle cherche un millionnaire... La vœux ne serait pas complète si l'on ne ramenait pas à l'affiche le spectre de Hitler. Un spectre? Allons donc! Il vit toujours, dissimulé quelque part dans la zone orientale de l'Allemagne. Il a un peu changé; il a coupé sa petite moustache et il porte une perruque blonde. On l'imagine mal sous ce déguisement; nous n'en aurons pas le cœur net avant 1960, date de sa rentrée officielle. Voilà où nous entraînent les devins. Quel esprit sérieux accorderait quelque créance à ces Nostradamus d'occasion! La naïveté humaine évoque-t-elle pas tout naturellement l'idée de l'infini!

28 déc. — Déjeuner avec Jean-Marc Léger, le plus Français des Canadiens. Son Accueil ne lui suffit plus, je veux dire qu'il rêve de structures beaucoup plus vastes. Au cours de son dernier voyage en France, il a dû déléguer sa toute récente et charmante épouse pour jeter les bases de ce qu'il a nommé l'Union culturelle française. On l'a écouté favorablement et déjà des comités sont formés dans plusieurs centres. C'est un effort de rassemblement spirituel, en marge des sympathies ou des antagonismes politiques. La nature de ce groupement, je la trouve définie dans ces lignes de l'avant-projet, qui n'a encore rien de définitif: "Un puissant organisme international de caractère culturel, destiné à rassembler tous les pays et groupes de langue et de culture françaises au sein d'une union étroite et dynamique, par le truchement de leurs gouvernements, de leurs dirigeants et des délégués de leurs associations les plus représentatives, dans un esprit d'égalité complète et de respect mutuel total". Nous n'en sommes qu'à la phase préliminaire, mais l'idée est féconde et devrait faire son chemin.

29 déc. — On a puni deux joueurs de hockey qui s'étaient brutalement bagarés. J'admets volontiers que dans le feu d'une partie très contestée, les joueurs perdent le contrôle de leurs nerfs; ce n'est pas une raison suffisante pour assommer un adversaire. Sans doute se trouvera-t-il toujours certaines gens pour goûter ces spectacles et même souhaiter ces combats individuels. Il n'y a qu'à examiner le comportement d'une partie du public au Forum dès qu'une rixe vient d'éclater. C'est la même passion élémentaire qui anime les foules envahissant les arènes sanglantes où se livrent les combats de taureaux. Est-il sage de favoriser ainsi les plus bas instincts des individus? Beaucoup de gens, qui aiment le sport, répugnent à ces moeurs barbares. Le hockey est notre sport national, nous avons raison

d'en être fiers, c'est l'un des plus beaux jeux qui existent. Mais il doit précisément demeurer un jeu et ne pas se transformer en une foire d'empoigne. Si l'on veut tuer définitivement le hockey, comme autrefois la crosse, il n'y a qu'à continuer dans la voie où nous sommes engagés. Il périra s'il fait sombrer le véritable esprit sportif.

par  
**Roger DUHAMEL**

30 déc. — Je ridiculise les prédictions des devins. Voici que Judith Jamin, de Radio-Canada, m'invite à venir enregistrer mes propres prédictions pour la nouvelle année! Comme je tente de me récuser, mon interlocutrice précise aussitôt qu'il ne s'agit pas de lire dans une boule de verre et d'entrer en transe, mais tout bonnement de prononcer quelques paroles sur l'état de la littérature et de l'éducation. Rien que cela et en 150 secondes seulement. Le temps fera défaut pour improviser plusieurs sottises.

31 déc. — Le Figaro publie une lettre émouvante et très belle de Mme Georges Henri Bernstein. Elle se plaint de l'article nécrologique qu'a consacré à son père François Mauriac. "Vous ne nous avez pas laissé intact un seul jour de deuil. Bien au chaud dans le four de votre haine, mijoté pendant les jours où le malade s'affaiblissait lentement, il était prêt votre bel article, prêt à être servi tout brûlant sur la tombe ouverte..." Il y a de l'accent, le cri douloureux d'un cœur blessé. La réponse de Mauriac, sous le titre "Le soleil des morts", un peu hautaine, n'est pas une rétractation. Elle est d'une encre magnifique: "Que la fille d'Henri Bernstein ne s'y trompe pas: mon silence seul l'eût offensée. Cette épée que j'ai tirée, ce ne fut pas pour blesser son Ombre mais pour dessiner de la pointe un cercle

autour d'elle et la retenir un instant au milieu de nous. (...) Dans un siècle ou deux, ce soleil des morts qui ne nous réchauffe que par avance, peut-être se lèvera-t-il sur l'un ou l'autre des couples que Bernstein a inventés et que nous avions crus éphémères: rien n'est sûr en ce monde, pas même l'oubli". Je doute que cette femme frappée dans son amour filial ait trouvé quelque réconfort dans ces lignes où Mauriac prend déjà le recul de celui qui, ayant mesuré la vanité des agitations humaines, sait qu'il sera bientôt arrivé au bout de la course.

1er janv. — La télévision ne nous gâte guère. Nous assistons à de pénibles tâtonnements et à des imitations, souvent grossières, des programmes américains, peu adaptés à notre mentalité. Aussi est-ce avec joie qu'en cette soirée du premier de l'An j'ai pu assister à une excellente représentation d'un télé-théâtre d'une heure et demie. La pièce de Sauvageon, 13 à table, est une comédie amusante à souhait; l'adaptation d'Éloi de Grandmont est habile et d'un rythme rapide. La qualité de l'interprétation nous fait comprendre que ce ne sont pas les comédiens qui nous manquent,

mais les occasions pour exploiter leurs dons. La création de Denise Pelletier se maintient au-dessus de tous éloges; elle n'a jamais été aussi drôle, sans rien perdre de sa finesse. Janine Sutto se démène avec naturel et brio, cependant que Jean Dupeppe s'affirme de plus en plus comme l'un des meilleurs jeunes premiers, comiques de sa génération; il atteint par moments à la cocasserie ahurie d'un Victor Boucher ou d'un René Lefèvre. Dommage que j'aie oublié les noms des responsables de cette émission, ils ont droit aux félicitations de tous les spectateurs.

2 janv. — Un hebdo a eu la curieuse idée de demander à un certain nombre d'écrivains s'ils désiraient vivre cent ans. Les réponses varient légèrement et se confondent à peu près toutes dans la phrase de Claudel: "Je ne me sens pas autrement pressé..."

Un accord est unanime, c'est que chacun redoute, par la faute de la longévité, d'avoir perdu en cours de route ses amis. Prestige merveilleux de l'amitié! On la préfère à la vie même. C'est quel- le en est le meilleur, ce qui ne passe pas...

Roger DUHAMEL, de l'Académie canadienne-française.

### AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que WILLIAM JAMES C. MCKILLOP, séant de Lachine, comté de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, LUBY PAULSON, Verdurier, district de Montréal, pour causes d'adultère et d'abandon.

DATE A MONTRÉAL, Québec, ce 24e jour de novembre, 1953. LEONARD A. SEIGNANT, Procureur du requérant, Janv. 2-16-23-30

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FRANCES GOLDBERG, comtesse d'Outremont, P.Q., s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, ROLAND EDWARD CLEGG, chimiste, de Montréal, P.Q., pour cause d'adultère et de désertion.

MONTREAL, ce 11 décembre, 1953. MENDELSON & ROENTZVEIG, Procureurs de la requérante, Chambre 320, Immeuble Transportation, 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué., 2-9-16-23

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que YETTA FRUMKIN BINBER, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, ADOLPHE BINDER, imprimeur, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MONTREAL, ce 11 décembre, 1953. MERGLER & MERGLER, Procureurs de la requérante, 657, rue Craig ouest, Montréal, Québec, 2-9-16-23

### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que LUCILLE CLEMENT, ménagère, de Sainte-Rose, comté de Montcalm, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, RAOUX HOUTER, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon. (Date: à Montréal, ce 11ème jour de décembre, 1953.)

GREENBERG & WIGGOT, Procureurs de la requérante, 78, Bank Street, Ottawa, Canada, 2-9-16-23



# Une véritable révolution met fin au REGIME DE TERREUR qui régnait dans un orphelinat

Dans un très vieil immeuble, en plein cœur de Montréal, vivent 170 enfants — orphelins, enfants naturels ou abandonnés par leur famille. L'Institut Dominique Savio, rue Ste-Catherine, est peut-être l'un des seuls orphelinats où règne, depuis septembre 1953, un véritable climat familial. Et c'est pour la première fois de leur vie que la majorité de ces jeunes pensionnaires, âgés de 9 à 16 ans, découvrent un univers de chaleur, de sympathie et de compréhension. Tous avaient connu l'amère régime des Buissonnets, l'ancien nom de cette institution dont l'administration vient d'être confiée aux Frères de Saint-Vincent-de-Paul.

enfants les soins médicaux que nécessite leur état, ni même assurer l'entretien ou l'élémentaire propreté de l'immeuble centenaire.

Terrifiés et malheureux, les pensionnaires ne songeaient plus qu'à s'enfuir. Plusieurs sont disparus définitivement, trouvant sans doute à s'employer dans quelque bande de délinquents. D'autres s'évadaient, mais, perdus et sans moyens de subsistance dans la grande ville, préféraient retrouver leur enfer familial et subir le cruel châtement qu'on leur ménageait.

Telles étaient les conditions de vie aux Buissonnets avant l'arrivée des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, en septembre 1953.

Les Frères ont tout d'abord changé le nom de l'institution en celui de Institut Dominique Savio. Ce dernier est un petit Italien, né en 1848 et mort à 14 ans en 1857. Éduqué dans un pensionnat par Don Bosco, il possédait une personnalité que l'on propose en modèle aux jeunes gens: studieux, il ne négligeait pas le sport; obéissant, il lui arrivait d'être espiègle. Bref, un garçon déluré que l'on peut imiter sans nécessairement aspirer à l'héroïsme. Dans le cadre de la nouvelle méthode pédagogique qu'appliquent les Frères, cette innovation — un modèle à l'échelle du garçon moyen — produit d'excellents résultats.

En moins de 5 mois, les Frères ont réussi à créer un climat d'intimité familiale que les psychologues jugent indispensable à une saine éducation. La liberté reprend ses droits. A la faveur d'une parfaite détente, l'enfant étudie, s'amuse et pratique le sport. Il ne craint plus les réprimandes austères. Personne n'élève la main sur lui. On lui accorde généralement la permission d'aller seul au magasin d'en face. Il entre, quand il veut et comme il veut, dans le bureau du directeur. Il peut aussi tutoyer ses supérieurs en qui il trouve une grande confiance. Le cas de chacun est étudié et chacun peut formuler ses griefs ou exprimer ses besoins.

On se penche sur ceux que la timidité empêche de parler. On glisse discrètement des petites sommes d'argent dans la main de ceux qui n'en reçoivent jamais. On reconforte les enfants que la mélancolie ou la solitude attristent. On prévient les incartades plus qu'on ne les réprime. On conçoit que la turbulence est naturelle chez l'enfant qui peut donner libre cours à ses manifestations dans la mesure où celles-ci ne dépassent pas les limites généralement admises.

Douceur, cordialité, confiance, prévention, patience, tels sont les mots d'ordre à l'Institut Dominique Savio.

Pour administrer cette maison, les religieux disposent de trois sources de revenu. La première est fixe mais insuffisante; la deuxième est indirecte et irrégulière; la troisième est imprévisible.

Du gouvernement provincial, l'Institut perçoit \$1.20 quotidiennement per capita. Des parents, lorsque ceux-ci vivent encore, les enfants reçoivent la somme

égale aux allocations familiales, somme à laquelle s'ajoute un montant indéterminé que verse le père ou la mère afin de procurer à leur fils des vêtements et un certain confort matériel. La troisième source de revenu est inestimable. Elle a pour nom la charité. Des dons en argent et en fournitures de toutes sortes arrivent de partout qui permettent parfois d'équilibrer un budget forcément précaire.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Premier de l'An, les enfants ont reçu l'autorisation de visiter leur famille ou d'accepter l'invitation de gérereux in-

mes camarades! Nous avons découvert, par la suite, que la "maison" dont parlait ce monsieur se résumait à une seule pièce exigüe où dormaient le père, la mère et plusieurs autres enfants.

Durant les mois d'été, les enfants de l'Institut Dominique Savio vont au camp d'été des Frères de Saint-Vincent-de-Paul où ils profitent de tous les avantages de la campagne. La nourriture y est abondante et saine, tout comme durant les mois d'hiver.

De septembre à juin, comme tous les écoliers, ils vont en classe et suivent le programme

toirs, qu'abrite un vieux pavillon, les enfants doivent traverser une cour intérieure dont les dimensions sont peu propices à l'organisation des sports. Le nivellement du sol et l'emplacement de l'orphelinat, au pied d'une côte (entre Bleury et St-Urbain) entraîne des inondations chaque fois qu'une pluie d'été s'abat sur la ville. Dès que le ministère provincial du Bien-être prendra la décision qui s'impose, l'Institut s'établira en banlieue dans un immeuble moderne, entouré de terrains spacieux.

Mais que deviendront ces enfants plus tard? A l'âge de 16 ou 17 ans, ils doivent quitter



connus qui les conviaient à leur table. Cette pratique, très répandue dans les 77 orphelinats de la province de Québec, ne donnent que des résultats médiocres. A son retour, le jeune pensionnaire, qui a respiré un grand vent de liberté et bénéficié des attentions dont on n'a pas l'habitude de l'entourer dans la plupart des institutions, se retrouve entre les quatre murs qu'il avait provisoirement oubliés.

C'est alors que l'on observe des réactions psychologiques diverses. Les uns songent à s'enfuir et, parfois, mettent leur malheureux projet à exécution; les autres s'enferment dans un profond mutisme, perdent leur entrain au jeu, refusent d'étudier; d'autres encore broient du noir; certains se révoltent ouvertement.

Ceux qui visitent leur famille se heurtent souvent à la froide indifférence de parents qui avaient oublié jusqu'à leur existence. La misère dans laquelle vivent ces derniers rend plus pénible encore le séjour du garçon dans un logis qui, le plus souvent, n'est qu'un antre de pauvreté.

C'est pourquoi les psychologues ne recommandent pas les "congés" annuels. Dans le parler de l'Institut Dominique Savio, quelques jours avant Noël, un homme fit venir son jeune frère. "Tu viendras à la maison pour Noël?" demanda-t-il. "Non, répondit le garçon intimidé, je préfère jouer au hockey avec

de la Commission Scolaire. A l'intention des retardataires, des cours spéciaux ont été conçus. Grâce à des bourses que parviennent à recueillir les religieux et les amis de la maison, quelques-uns pourront même parfaire leurs études classiques.

L'immeuble actuel, dans un état de délabrement, ne répond plus aux besoins nouveaux. L'aménagement et la réfection de quelques salles, aux frais de l'institution, de même que la création d'une clinique, rendue possible grâce à la générosité du Club Richelieu de Montréal qui en défraie toutes les dépenses, ne constituent qu'un palliatif. Pour gagner l'un des dor-

de la maison. Quel sort leur ménage la vie? Les uns se dirigent vers une maison de protection pour y apprendre un métier. Les Frères de Saint-Vincent-de-Paul songent précisément à établir une école des métiers que pourraient fréquenter les jeunes gens une fois leur stage terminé à l'orphelinat. Les autres trouvent un emploi. Mais plusieurs échouent, faute d'encouragement et d'argent. On les retrouve parfois, beaucoup plus tard, derrière les barreaux, ou misérablement installés dans un parc public pour y solliciter l'aumône d'un verre de bière.

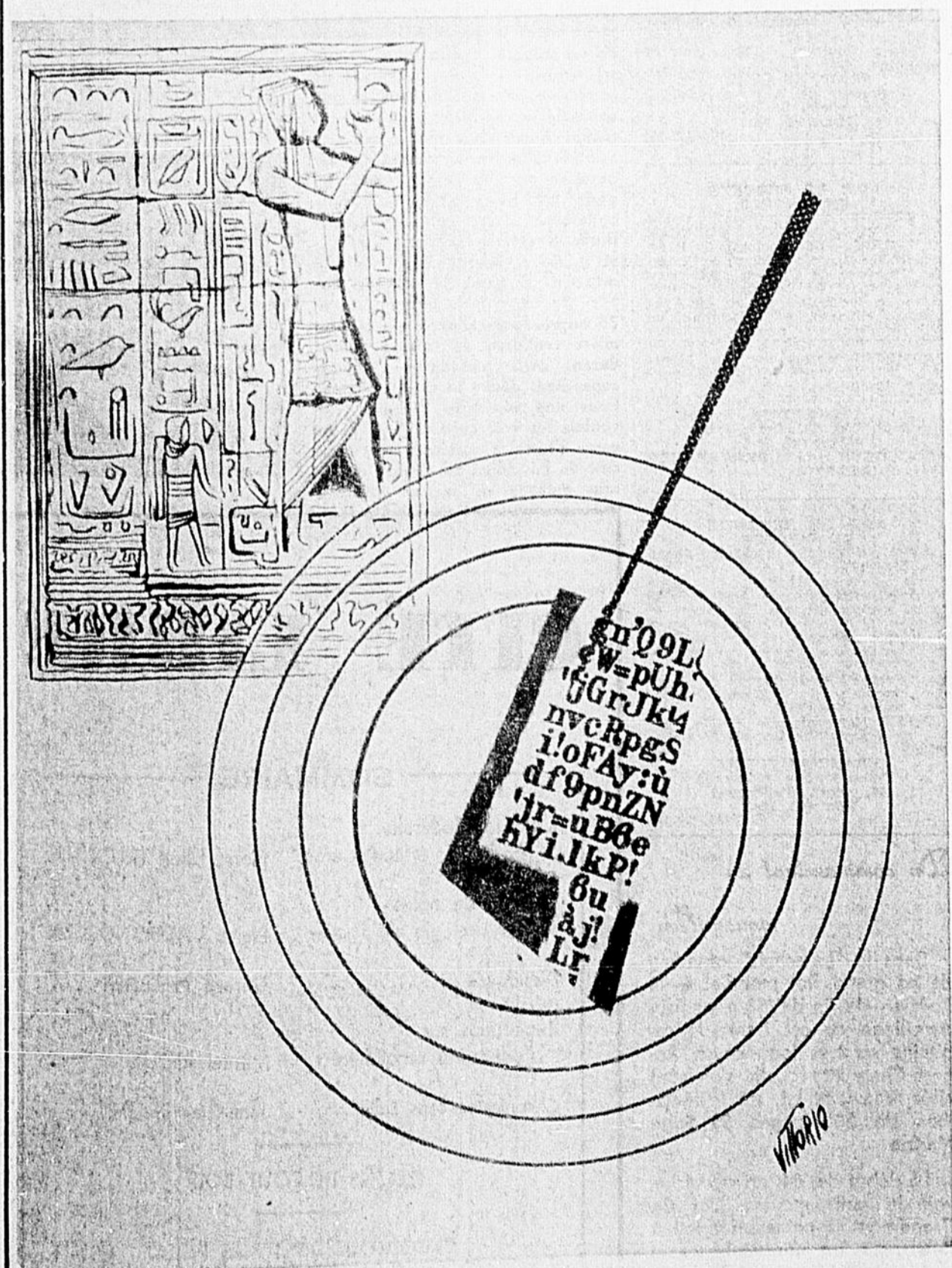
Michel ROY

[Photos Yves Lasnier]

A l'Institut Dominique Savio, rue Ste-Catherine, les Frères de Saint-Vincent-de-Paul ont opéré une véritable révolution en restaurant dans cet orphelinat centenaire un climat d'intimité familiale. Mais ces garçons, aux visages épanouis, ont connu l'amère régime des Buissonnets, nom que portait cette institution jusqu'en septembre 1953. Plusieurs d'entre eux découvrent pour la première fois de leur vie que le bonheur n'est pas interdit aux enfants abandonnés, victimes de foyers désunis ou enfants naturels. A notre photographie, ils ont voulu donner le sourire de leur joie nouvelle. Bientôt, l'Institut s'établira quelque part en banlieue, dans un immeuble moderne.

## IMPRIMERIE YAMASKA

2003 Rue St-Hubert, MONTRÉAL - Tél: FRontenac 1127-8



Impression de journaux et périodiques en tous genres  
Reliure — Travaux commerciaux — Photogravure

### Bulletin d'abonnement

L'AUTORITE,  
2003, rue St-Hubert,  
Montréal, P.Q.

Messieurs,  
Veuillez nous faire le service de votre journal  
durant un an (six mois). (Biffez la mention inutile).

Ci-inclus chèque de ..... à cet effet.

Abonnement d'un an \$4.  
Abonnement de six mois \$2.50.

N. B. — Prière d'ajouter .15 cents si le chèque est tiré sur  
une banque en dehors de Montréal.

Nom .....

Adresse .....

## Ça se passa en JANVIER



Rappels historiques... une série offerte par

**Molson's**  
LA BIÈRE QUE VOTRE  
ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

L'AUTORITÉ

Le plus vieux hebdomadaire de langue française de Montréal. Rédaction et administration: 2003 rue St-Hubert, Montréal, tél.: Frontenac 1127.

Directeur: Gérard Gingras. Rédacteur en chef: Jean Vincent.

Abonnement annuel: \$4.00 payable d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

L'état de nos crèches

"L'Autorité" venait à peine de tomber avec, en dernière page, un reportage sur l'état de nos crèches, que Son Eminence le cardinal Léger annonçait son intention de doter la métropole d'une institution pour les enfants naturels souffrant de débilité mentale.

"Mon rêve, a déclaré le prélat au Club Richelieu, est de placer ces malheureux dans une institution spéciale, ce qui aurait pour conséquence immédiate de décharger les crèches d'un fardeau qui risque de compromettre l'oeuvre d'éducation qui doit s'y donner..."

Pour réaliser le projet, le cardinal compte sur une société — "Les Cents Associés de la charité du cardinal" — qui recueille déjà des fonds à cette fin.

En marge de notre reportage sur la Crèche St-Paul, le Dr Paul Dagenais-Pérusse, directeur médical de cette institution dont nous avons voulu décrire la lamentable condition, nous fait tenir la lettre suivante:

"Rien n'est plus difficile que de secouer l'apathie du public. Aussi est-il nécessaire d'examiner constamment les problèmes, de souligner les difficultés et les carences qui existent dans presque toutes les crèches. Cependant, il serait souhaitable que votre public ne gardât pas l'impression que votre reportage a été élaboré à partir des seuls renseignements que je vous aurais fournis.

"Permettez-moi de vous suggérer quelques points qui, j'en suis persuadé, sont du domaine constructif. Une fois le public averti, il faudrait: a) Chercher les moyens pour faciliter l'adoption;

b) aider la société d'adoption qui est débordée d'enquêtes et de travail; c) amener des représentants des différents corps sociaux à siéger au conseil, évitant ainsi que des dons soient faits sans représentation. On obtiendrait ainsi une centralisation des dons en argent et l'on pourrait faire un meilleur usage de ces dons en fournitures.

d) Envisager la formation d'un comité d'appel à l'intention de ceux qui se voient refuser l'adoption.

"Au chapitre des enfants, il faudrait: a) isoler les anormaux; b) Assurer aux crèches non seulement une aide financière, mais aussi un apport de travail bénévole et un soutien moral; c) Aider davantage le foyer nourricier; d) Inviter les corps publics à appuyer les demandes qu'adressent les institutions au gouvernement. (Nos sujets n'ont pas le droit de vote).

"Enfin, reconnaissant que le travail thérapeutique accompli par les médecins dans les crèches est indissociable du travail social, il importe de doter la Société d'Adoption d'un comité médico-social. Ce comité pourrait formuler des suggestions relatives aux problèmes sociaux quels qu'ils soient, et des recommandations touchant les problèmes médicaux".

Notre reportage visait à décrire l'état des crèches. Le Dr Dagenais-Pérusse le complète admirablement en esquissant un projet de solution dont l'essentiel réside, ce nous semble, dans les quelques points suivants: L'isolement des enfants anormaux (comme le propose Son Eminence le cardinal Léger); l'aide matérielle et morale aux crèches; la constitution d'un comité d'appel à l'intention de ceux qui se voient refuser l'adoption; enfin, la formation d'un comité médico-social.

Ce reportage, largement rendu possible grâce à l'aimable collaboration du Dr Dagenais-Pérusse, n'était toutefois pas basé sur les seuls renseignements que ce dernier avait eu la gentillesse de nous communiquer. Comme son nom l'indique, un reportage consiste à recueillir des renseignements sur des faits. Nous croyons que la description d'un état aussi déplorable que celui qui règne dans plusieurs de nos crèches suffit à mettre en lumière la nécessité d'y apporter certaines solutions radicales. C'est en cela précisément que l'article comportait un aspect constructif, même s'il devait, un peu brutalement, alerter l'opinion publique. Nous remercions le Dr Dagenais-Pérusse de nous avoir fait parvenir son point de vue sur la question.

M. R.

Mais ne le répétez pas

O censure, que de crimes...

Il faudrait demander à Hitchcock ce qu'il pense de la censure québécoise du cinéma. Il pourrait nous en raconter de bonnes, entre autres celle-ci, absolument authentique. En 1952, le fameux producteur américain tourne "I Confess" à Québec, avec Ann Baxter et Montgomery Clift. Par mesure de précaution, il s'adjoint un "conseiller moral", un certain abbé Lacouline, du Grand Séminaire de Québec. Il faut y aller avec prudence, puisque l'intrigue est centrée sur le secret de la confession. En toute logique, Hitchcock se dit que si la bande est visée d'avance par un prêtre québécois, la censure du Québec et des États-Unis n'aura plus grand-chose à dire... et à couper. Le père Lacouline, le digne abbé assiste donc aux prises de vues, donne un conseil, formule une restriction par-ci par-là. Avant le découpage définitif, il voit le film et l'approuve presque d'emblée, en ne suggérant que des modifications de détail. Hitchcock se frotte les mains. Elles devaient lui tomber du bout des bras quand il apprit, quelques mois plus tard, que le Bureau de Censure de la province, formé de laïques, avait ravagé à grands coups

de ciseaux sa pellicule! Comme toujours, MM. Benoit et Cie avaient fait du zèle! O censure, que de crimes on commet en ton nom!

Des fêtes en famille...

Quelques jours avant la Noël, à la Cour des Sessions de la Paix, à Québec, une pauvre femme, mère que quatre enfants, plaide en faveur de son mari qu'elle avait fait arrêter, un mois à peine auparavant parce qu'il l'avait menacée avec une hache en lui disant: "Je vas faire comme Hébert". "M'sieu le Juge, implore-t-elle, je voudrais bien que mon mari soit libéré avant les Fêtes; je suis toute seule à la maison avec les enfants et je m'ennuie..." Sans trop se faire prier, le juge se rend à sa requête, la défense ayant démontré que le prévenu était en état d'ivresse quand il avait menacé sa femme. "Merci, M'sieu le Juge, dit-elle avec de la gratitude plein la voix..." "Mais quoi?", reprend le juge, "qu'est-ce que vous voulez encore?". "M'sieu le Juge, je pourrais-t'y ravoier la hache?" — "Hein, la hache? Mais pourquoi faire? Vous n'avez pas peur que votre mari s'en serve encore comme l'autre fois?" — "Non, M'sieu le Juge, je sais que c'est un bon gars, mais quand y est chaud, y se pose-rait pu... J'aimerais bien ravoier la hache, parce que le Saint-Vincent de Paul nous a donné du bois, et qu'on n'a pas de hache pour le fendre..." La pauvre femme a dû passer des fêtes très agréables avec ses enfants, son mari et... la hache!

Mots historiques... Vous aimez les mots historiques? Voici quelques-uns de ceux qui ont été prononcés en 1953. "Le mont Everest est très facile à escalader, seulement, il est un petit peu trop haut" (M. André Roch, chef de l'expédition suisse du mont Everest).

"Nous avons importé le mécanisme parlementaire britannique, mais nous en avons détruit les freins" (Georges Bidault). "Je ne puis croire que Dieu joue aux dés avec le cosmos" (Albert Einstein). "Je deviens, je crois, le premier docteur es-lettres "dansant" (Margot Fonteyn). "Oui, l'Inde a beaucoup de problèmes: 350.000.000" (Nehru). "Nous autres, militaires, nous ferons toujours ce qu'on nous dit de faire" (le général MacArthur). C'est également un autre militaire, le général de Gaulle qui, en 1953, a reçu son appellation définitive: "Le haut de hurle-en-vain".

TOUJOURS LA MEILLEURE!

Advertisement for Robin Hood Flour Mills Limited. Includes text: "LA FARINE ENRICHIE DE VITAMINES Robin Hood", "CETTE GARANTIE AVEC CHAQUE SAC", "NOTRE GARANTIE DE REMBOURSEMENT, PLUS 10%", "LA FARINE Robin Hood EST GARANTIE DE VOUS DONNER MEILLEURE SATISFACTION QUE N'IMPORTE QUELLE AUTRE FARINE MOULUE AU CANADA. VOTRE MARCHAND EST AUTORISÉ À VOUS REMBOURSER LE PRIX QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR CETTE FARINE PLUS 10% APRÈS EN AVOIR FAIT L'ESSAI DEUX FOIS VOUS LA RÉTOURNEREZ GRATUITEMENT SANS QUE DES RÉSULTATS, ET QUE VOUS LUI RETOURNEREZ LE MÊME SAC".

La boîte aux lettres

Montréal, le 6 janvier 1954 Monsieur le Directeur. Permettez-moi de venir offrir mes sincères félicitations à notre jeune artiste Normand Hudon, pour le changement pour ainsi dire radical, dans la nouvelle forme de caricature parue dans votre journal la semaine dernière concernant le grand Gabadadi.

Normand Hudon, vous avez, à n'en pas douter, une grande influence sur la Jeunesse, et pour-quoi leur faire voir que des laideurs. Je vous plains de vouloir en cela imiter Picasso. Vous ne représentez ni l'homme ni la bête, c'est plutôt diabolique. Pourquoi ne pas donner la préférence à l'homme qui s'élève au-dessus de la bêtise humaine, et laisser dans l'oubli ce monstre humain qui rampe dans les bas-fonds, et qui entraîne derrière lui la Jeunesse volage avide de choses vulgaires et déprimantes. Pourquoi vous charger les épaules du lourd fardeau de l'avisillement de la Jeunesse par vos fols représentations. Il y a trop de ces laideurs qui traînent dans la ville, pourquoi s'en faire le propagandiste. Ce n'est pas votre destinée.

Vous vous oubliez Hudon, notre Jeunesse aurait été besoin de vous, de vos talents pour les aider à remonter la côte.

Vous avez reçu un bel héritage, vous avez des obligations, car noblesse oblige.

Vous vous devez à la Jeunesse, à leur éducation, une oeuvre qui n'a pas de limite. On nous dit souvent qu'il y aura toujours des pauvres, et pareillement il y aura toujours des Jeunes qui auront besoin de vous dans le domaine de l'éducation.

De nos jours, la Jeunesse aime être enseignée par l'un des leur, qui leur fait voir le beau et bon côté de la vie. On nous dit souvent, suivez l'étoile. Hé bien Hudon soyez l'étoile que la Jeunesse doit suivre pour arriver à bon port.

Ne vous préoccupez pas trop de

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARTHA (BETTY) SCHENCK CLARKE, de la cité de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, fille de table, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, LAWRENCE KENNETH CLARKE, de la cité de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon. DATED à Montréal, ce 5ème jour de décembre, 1953. GREENBERG & WRIGHT, Procureurs de la requérante, 78, rue Bank, Ottawa, Ontario. 16-23-301-67

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que SOPHIE ROSENBERG ROSENBERG, de la Cité de Montréal, province de Québec, demeurant maintenant rue St-Michel, Ville de Champlain, province du Nouveau-Brunswick, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, MENDEL ROSENBERG, pour cause d'adultère et d'abandon. DATED à Ottawa, ce 5ème jour de décembre, 1953. GREENBERG & WRIGHT, Procureurs de la requérante, 78, rue Bank, Ottawa, Ontario. 16-23-301-67

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que YVETTE LAFONTAINE, comtesse SOPHIE ROSENBERG ROSENBERG, de la Cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, JULIUS GEORGES TATOS, mécanicien, de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion. DATED à Montréal, Québec, le 5 janvier 1954. LOUIS A. DEZWIWEK, c.r., Procureur de la requérante, Chambre 402, Edifice Hemmley, 409 rue St-Jacques Ouest, Montréal, Qué. 16-23-301-67

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS EST DONNÉ par les présentes que JOSEPH BERNARD BERTRAND, de la ville et du district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, afin d'obtenir le divorce d'avec son épouse, MARIE LUCIENNE ROBERT BERNARD, pour cause d'adultère. DATED à MONTREAL, dans la province de Québec, le 21ème jour de décembre, A.D. mil neuf cent cinquante-trois. JOHN M. SCHLESINGER, Procureur du requérant, App. 204, Edifice Hemmley, 409 St-Jacques Ouest, Montréal, Québec. 9-16-23-201.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que HARRY ROBERTSON MANN, de la cité et district de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, époux de IRENE CHRISTIAN ESTHER HOPE, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, IRENE CHRISTIAN ESTHER HOPE, de la cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion. DATED à MONTREAL, Province de Québec, ce quatorzième jour de décembre 1953. COHEN & LEITHMAN, Procureurs de la requérante, Suite 403, 31 St-Jacques Ouest, Montréal, Qué. 264-2-9-161

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que TAMM PERMANDE GILBERTE ANDOVA, ménagère, épouse de JOSEPH ALPHONSE XAVIER, de la ville de Oka, District de Terrebonne, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, JOSEPH ALPHONSE XAVIER DA-OUST, marchand, de la Cité et District de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion. DATED à Montréal, Province de Québec, ce quatorzième jour de décembre 1953. COHEN & LEITHMAN, Procureurs de la requérante, 125, Phillips Square, Montréal, Qué. 264-2-9-161

gros ou petit numéros, soyez tout à tous, donnez leur le pain de la vérité, de la Justice, de la charité, de l'amour du travail, et de l'amour tout court.

Je vous crois en possession d'une grande quantité de ces denrées impérissables, distribuez-les à bon essant.

Préparez bien votre parachute. Je vous attend avec un fanal.

Mes meilleurs souhaits vous accompagnent.

F.P. Que fait tu là artiste peintre Assis sur le manche de ton pinceau

Tout à l'entour c'est la vie avec de ravissants tableaux Quand la nature et l'oiseau chantent

Il faut répondre à leur voix Avec pinceau et peinture Réveille toi! Réveille toi!

Poème du terroir, par F.P.

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ELEANOR WANDA LESHYNSKA, ménagère, de la cité de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari, GEORGE DUNCAN ROSS, vendeur de la cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion. DATED à Montréal, ce seizième jour de décembre, 1953. GREENBLATT & GODINSKY, Procureurs de la requérante, 660 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 333 — Montréal, Qué. 2-9-16-231

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que EDWARD SATEL, de la cité et du district de Montréal, Comté d'Hochelega, province de Québec, chauffeur de taxi, époux de THERESE MONTPETIT, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, THERESE MONTPETIT, pour cause d'adultère et de désertion. DATED à MONTREAL, province de Québec, ce dix-neuvième jour de novembre 1953. COHEN & LEITHMAN, Procureurs du requérant, 125 Carré Phillips, Montréal, Qué. 16-23-301-67

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DOROTHY ARLIN, étudiante, de la cité de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari, FREDERICK WALTER PARCIVAL, de la Cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion. DATED à Montréal, ce seizième jour de décembre, 1953. GREENBLATT & GODINSKY, Procureurs de la requérante, 660 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 333 — Montréal, Qué. 264-2-9-161

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par la présente que DIANA FRANCIS NASH, sténographe, des cité et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, TERRENCE MILNE, du Canton Paroissiales de l'Armée canadienne, attaché à Valcartier, province de Québec, pour causes d'adultère et d'abandon. DATED à Montréal, ce 5ème jour de décembre 1954. FRANÇOIS CORON, Procureur de la requérante, 57, ouest, St-Jacques, Montréal, Qué. 264-2-9-161

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME MURIEL SPENCER CAMPBELL, de Springfield Park, District de Montréal, Comté de Champlain, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, MONTAGUE WARREN BANCROFT CAMPBELL, dessinateur, de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère. DATED à Montréal, le 21 décembre, 1953. E.F. COCKERTON, Avocat, Suite 210, 637 Craig Ouest, Montréal, Qué. 264-2-9-161

PROCUREUR DE LA REQUERANTE

Janv. 9-16-23-20

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARTIN Y. BLAIS, agent publicitaire, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session ou à la session suivante, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, JEANETTE BLAIS, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, Canada, pour cause d'adultère. DATED à Montréal, province de Québec, ce quatorzième jour de décembre 1953. FRANÇOIS CORON, Procureur du requérant, 57, ouest, St-Jacques, Montréal, Qué. 264-2-9-161

Du commandant au moussaillon

Dans le "barechois" canadien de ce grand flot mondial — la Poésie — la fin de '53 a vu l'appareillage de cet intrépide capitaine au très long cours: Robert Choquette... Ils s'en sont allés, Yseult et lui, sur le Léviathan de 300 pages SS Suite Marine.

Le début de '54, en revanche, voit le petit mousse Eloi de Grandmont, à peine un orteil à l'eau, sur un minuscule canot baptisé Plaisirs. Enlevé son grément de dédicaces et de chansons et ce généreux bordage de papier blanc, que jauge-t-il? Huit pages...

Car en poésie, il y a les globe-trotters insatiables; mais aussi ceux qui ont tout de suite le mal de mer.



"1946, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53"

[Washington Post]

Un problème de psychiatrie

(suite de la page 8)

du suicide. Nous n'avons pas la prétention d'y parvenir mais, néanmoins, il convient de rappeler qu'au moment de son arrestation, Hébert portait au cou une blessure résultant d'une tentative de suicide. Il a affirmé en outre, et l'on a tout lieu de le croire, qu'il avait pris la décision de se jeter du haut du pont de Québec. N'est-il pas classique, d'autre part, qu'un individu quelconque qui rentre chez lui avec l'intention de se faire sauter la cervelle fasse attention de ne pas se faire écraser en traversant la rue? Il y a évidemment dans cette réaction une part majeure d'instinct de conservation mais il y a aussi (nous avons consulté à ce sujet plusieurs spécialistes) le facteur capital du choix de l'arme — en fait, on va jusqu'à affirmer que le candidat au suicide est pour ainsi dire à moitié mort et qu'il a fixé son choix sur une méthode, même si le suicide ne survient que plusieurs semaines, ou mois, plus tard.

Ni la hache, ni l'exécution capitale ne sont, bien entendu, des instruments de suicide. Il semble très plausible, au surplus, que l'état de suicide pathologique dans lequel se trouvait Georges Hébert immédiatement avant et pendant le meurtre de ses enfants ait disparu ou se soit transformé, à cause justement de la monstruosité de son acte, en une sorte de demie lucidité où la mort n'apparaissait déjà plus comme la solution idéale mais comme une réparation ou, du moins, comme un geste difficile à accomplir. Cette hypothèse devient une quasi certitude si l'on se souvient des faits et gestes d'Hébert, à la suite du meurtre: il passe la journée entière du 22, puis la nuit du 22 au 23 auprès des cadavres — la première tentative de suicide a lieu durant cette période — Hébert, cependant, désire assurer à ses enfants une sépulture décente ("Je voulais les voir exposés") et il invente l'histoire manifestement ridicule de l'accident de chemin de fer sans essayer en aucune manière,

on l'a vu, d'échapper à la justice. Il songe, alors, à se jeter dans le St-Laurent mais la police le retrouve à temps (jusqu'à quel point a-t-il souhaité inconsciemment être arrêté avant d'avoir le temps de se tuer?). Quoiqu'il en soit, il parvient ensuite à avaler une bouteille d'iode ou d'acide méthylique dont les effets, sur un homme de sa constitution, sont très secondaires. Interrogé par l'avocat de la défense, le psychiatre de la Couronne a rétorqué que l'inculpé ne souffrait pas d'une maladie mentale. Le Dr Larue et le Dr Martin ont noté qu'Hébert manifestait une certaine torpeur intellectuelle et autres symptômes de la mélancolie mais, a précisé M. Larue, une affection de ce genre est accompagnée de plus souvent d'accès de fièvre...

Il ne s'agit ici de critiquer personne mais de souligner l'espèce de glissement qui s'est effectué dans l'esprit des jurés (en dépit d'une attention exceptionnelle). A aucun moment, répétons le, la défense n'a voulu classer Hébert chez les déments mais elle a tenté, avec succès nous semble-t-il, de prouver qu'en raison de son tempérament mélancolique, Hébert a fait une réaction dépressive accompagnée d'un état de panique (de "fugue", disent les Américains) qui l'a conduit à une solution que n'eût jamais acceptée un homme normal.

Advertisement for KUYPER BLEND GIN. Includes text: "de KUYPER BLEND GIN", "La vraie saveur de Hollande", "FONDÉE EN 1695", "DISTILLÉ AU CANADA".

CITÉ LIBRE

SOMMAIRE
L'élection fédérale: prodromes et conjectures Pierre Elliott TRUDEAU
Critique de notre psychologie de l'action Pierre VADBONCOEUR
Dissidence... Gérard PELLETIER
Remarques sur l'éducation secondaire... Marcel RIOUX
Chroniques sans suite... Jean-Guy BLAIN
FLECHES DE TOUT BOIS
CHRONIQUE DU TEMPS PERDU
La vieille mendiant J.-G. B.
8
Volume III 50 cents le numéro
EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES



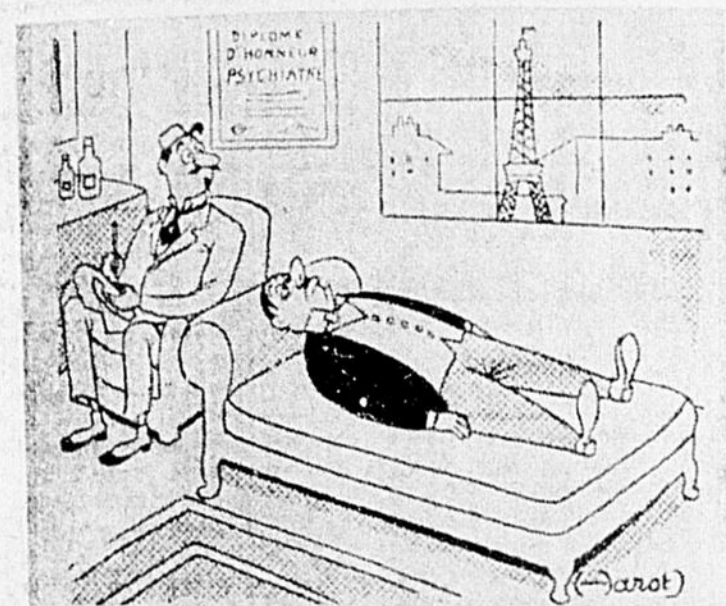
— ...la première balle est mortelle... heureusement le deux autres sont absolument sans gravité...

[Presse Magazine]

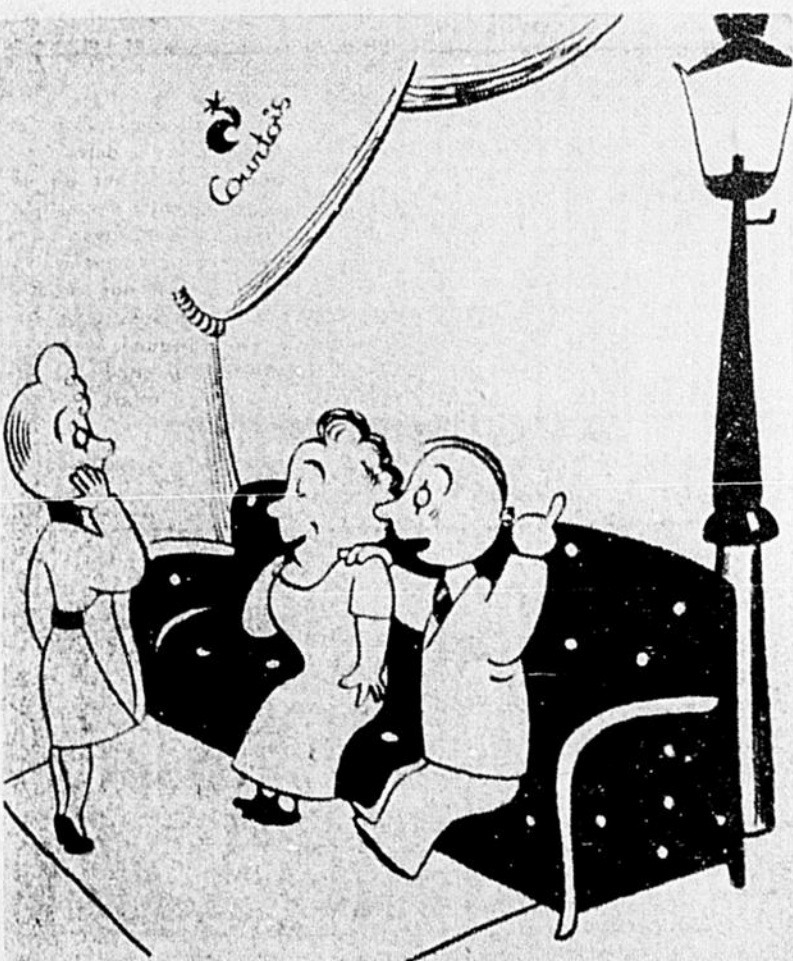


— Kiki !... Ne tire pas comme ça !

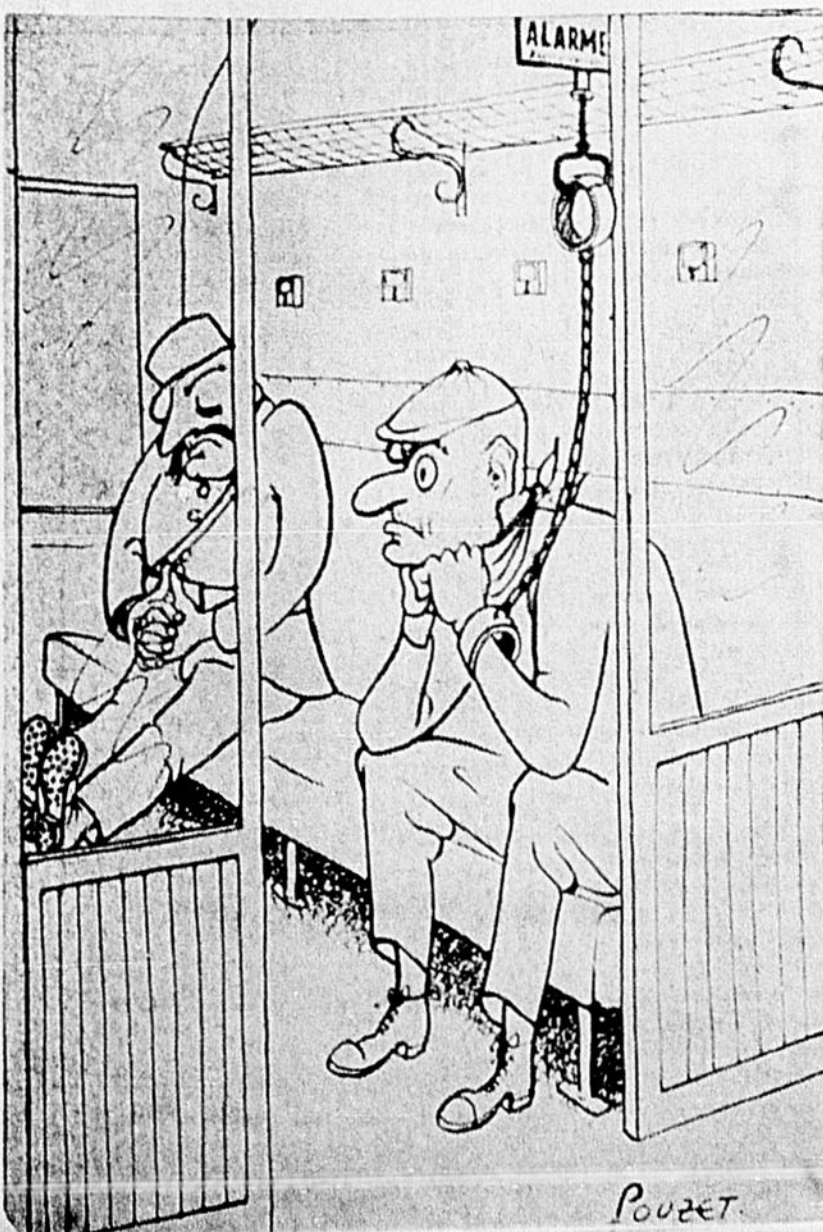
[La Presse Magazine]



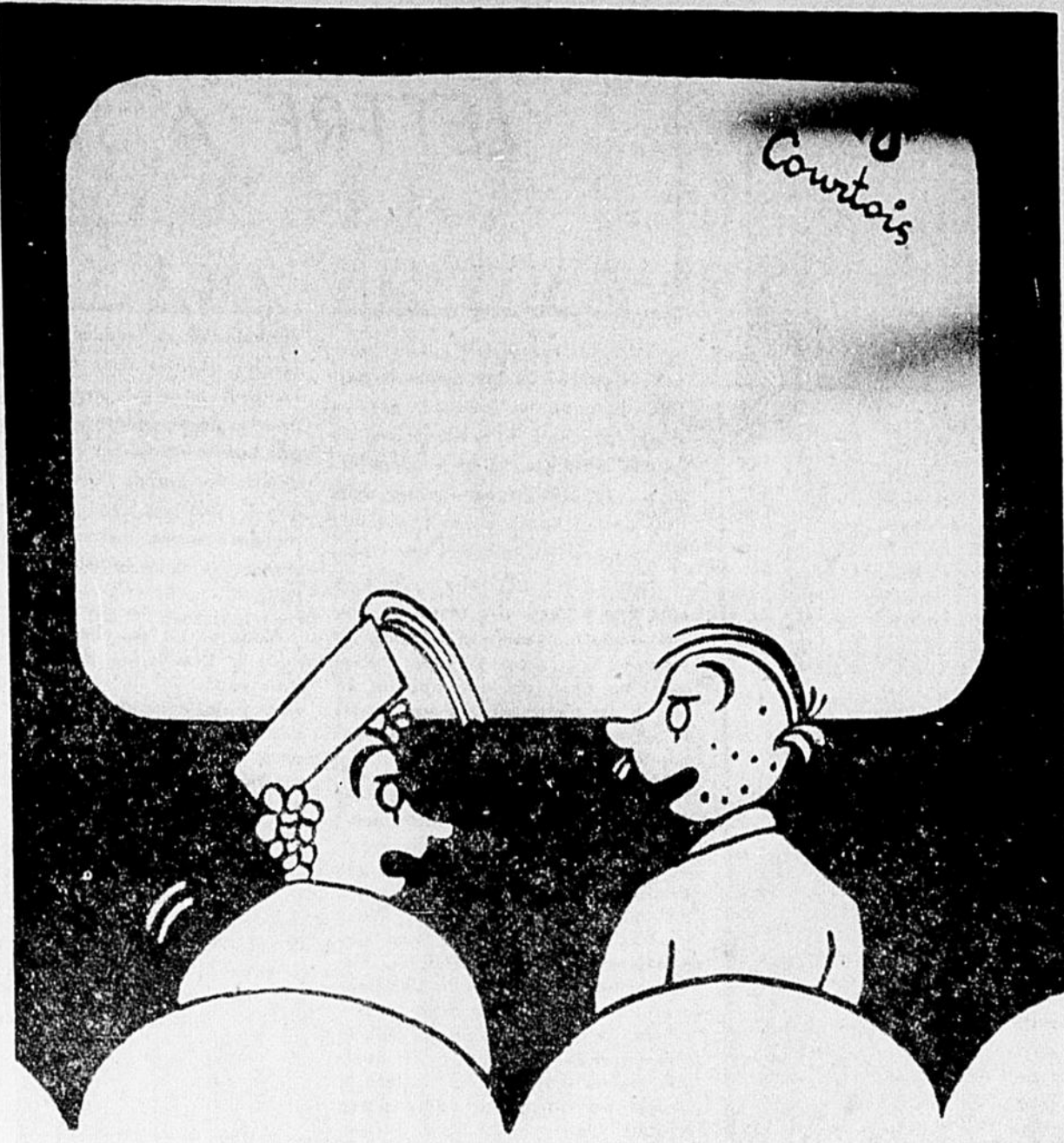
— Depuis quand avez-vous découvert que vous éprouvez du plaisir à laver la vaisselle et à raccommoder les chaussettes ?



Mais s'il n'y a pas de beaux... il faut le tenir de nos premiers...

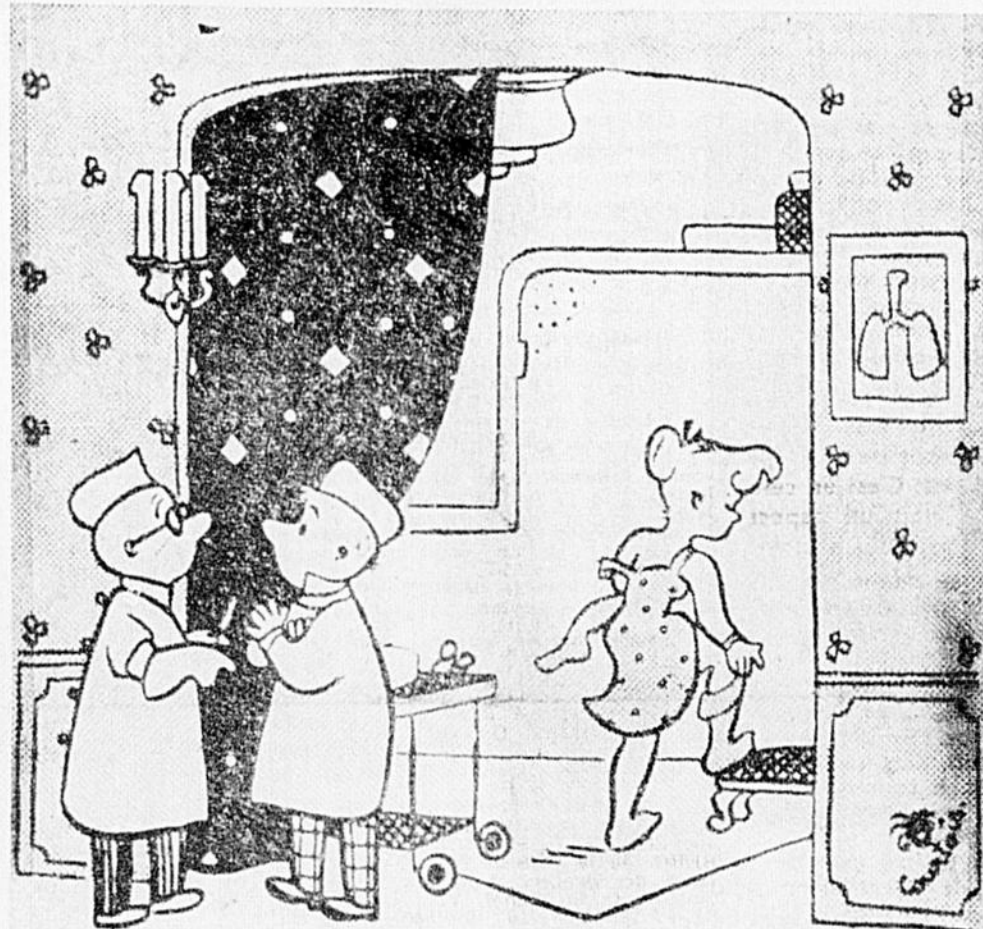


Pouzet



Courtois

Monsieur, vous n'avez pas perdu une pièce ?



— Je tiens à obtenir une cicatrice d'appendicite invisible... question de publicité : elle change d'amant tous les huit jours!

[Le Hérisson]



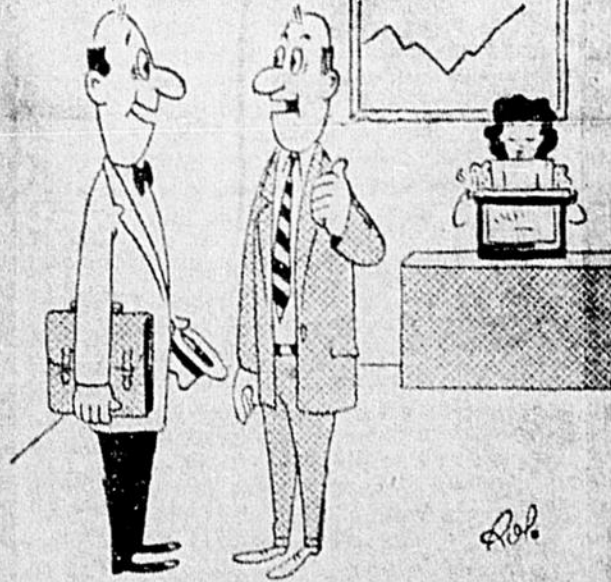
PALAIS DE LA RADIO

MAISON FONDÉE EN 1741



— Quand nous raconterons cela à nos collègues, ils ne voudront pas nous croire.

[Le Hérisson]



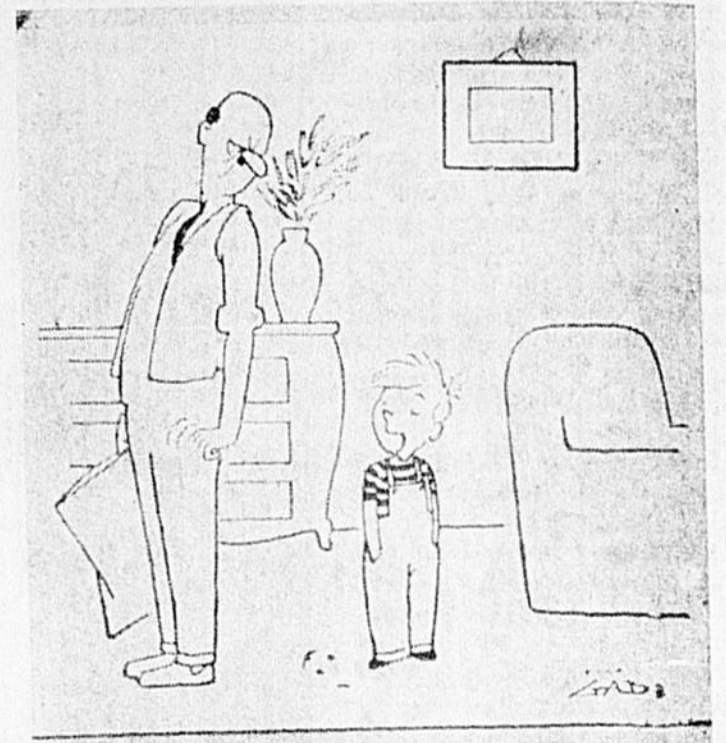
LES TEMPS SONT DURS — En utilisant la compétence de ma femme, je fais ainsi l'économie d'une secrétaire... — Eh bien, moi, en utilisant la compétence de ma secrétaire, je fais l'économie d'une femme !...

[Le Hérisson]



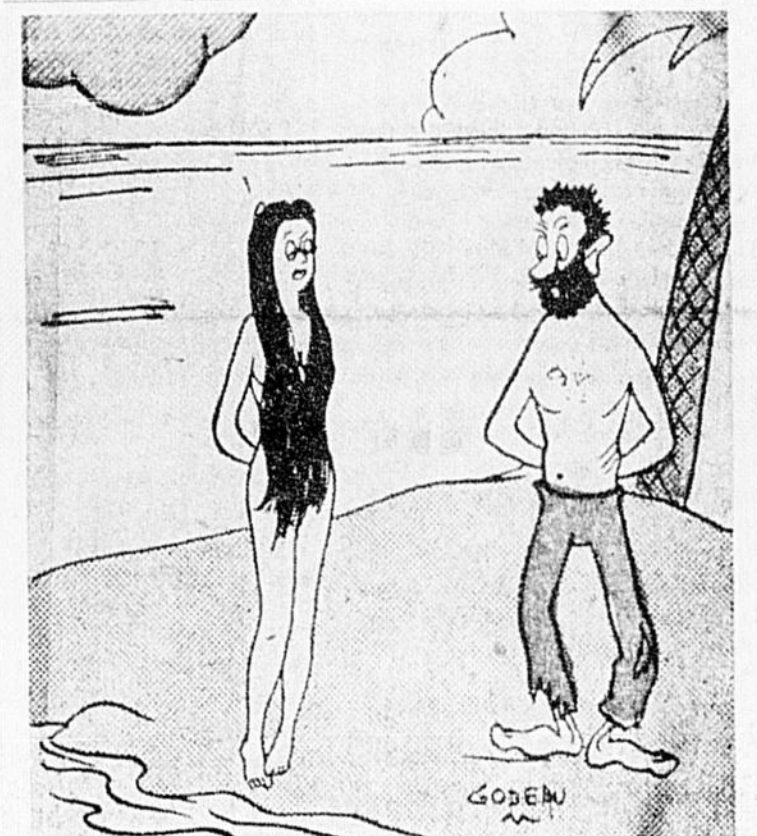
— Je viens solliciter l'honneur de servir dans votre corps!

[Le Hérisson]



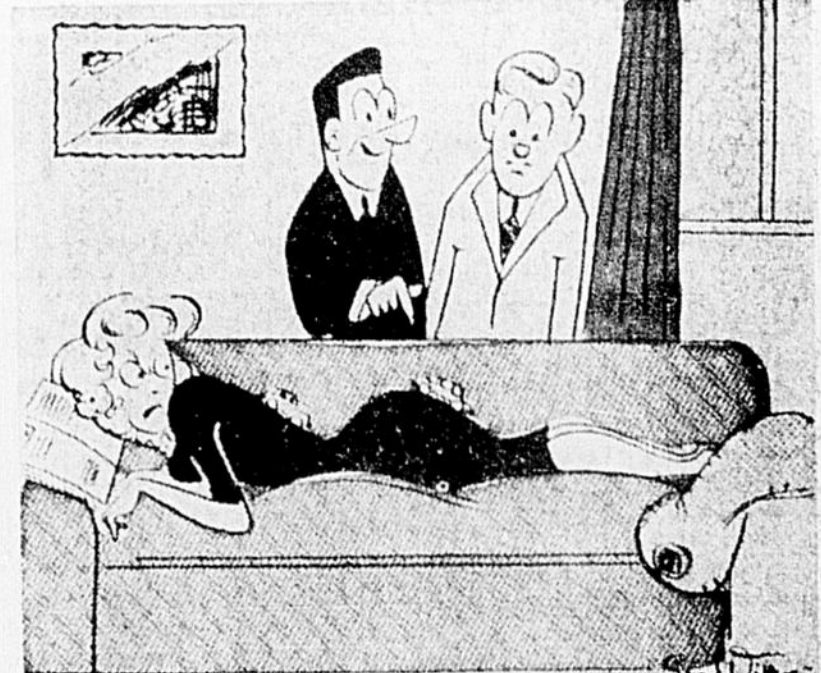
— Mais si je n'ai pas le train électrique, qui sera le premier puni ?

[ici Paris]



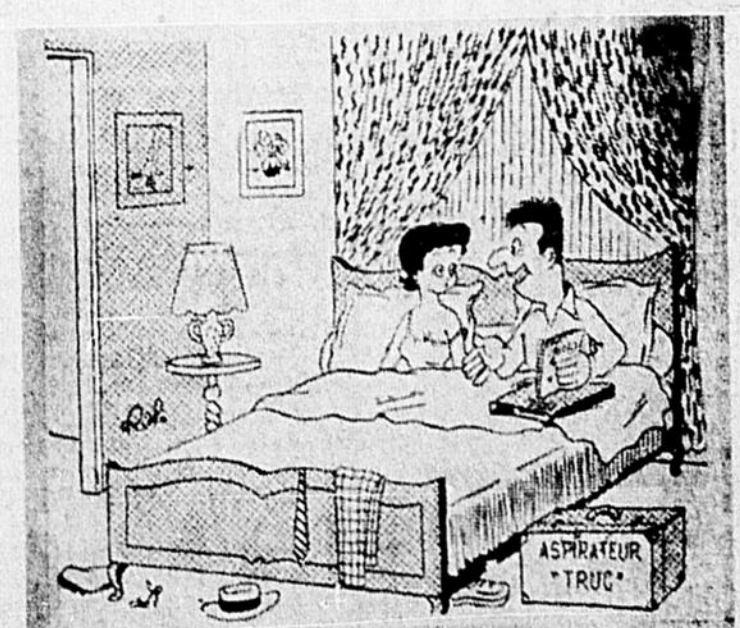
— Si seulement on avait un bon roman... à faire dresser les cheveux sur la tête !...

[Le Hérisson]



— L'accident se produit ici exactement, alors que la voiture arrivait en haut de la côte.

[Le Hérisson]



— J'en reviens à notre conversation de tout à l'heure... Notre appareil possède, sur ses concurrents, les avantages suivants...

[ici Paris]

# les lettres

Aux Editions Erta

## TOTEMS

de

### GILLES HÉNAULT

Si la colère est une manifestation de la révolte, le sourire a aussi sa place dans ce monde de bouleversements et de soubresauts. L'artiste révolté peut convaincre, s'il a du talent, quand il crie son dégoût avec sérieux ou lyrisme. Mais souvent, s'il tâte le terrain de la satire ou du sourire acidulé, il tombe dans le ridicule, avec son oeuvre. Gilles Hénault a réussi le jeu de l'équilibre avec Totems, que viennent de publier les Editions Erta dans leur Collection de la Tête Armée.

C'est une sorte de danse où la pensée retenue jongle avec le rire. Les images sont souvent délicates et subtiles. Dans son poème Gaspésie, par exemple, Hénault nous offre des vers dans lesquels la limpidité de l'image côtoie l'inquiétude et l'angoisse innommées :

"On marche sans le savoir

La seule main du vent sur les tempes"

Cette danse à laquelle se livrent l'esprit de révolte, la nouveauté des images et le sourire sarcastique, nous entraîne avec elle et rarement nous laisse immobile. Le tourbillon coloré des mots, les fines nuances de leurs rapports euphoniques et idéologiques font quelques fois penser à Prévert, mais quand ce dernier continue la ronde avec une avalanche de clichés personnels, de redites et de discours batailleurs, Hénault se contente d'une réflexion narquoise. Ses mots, ses vers se développent en suivant l'accentuation de sa pensée; jamais ils ne la dépassent. Plusieurs vers sont d'une remarquable densité :

"L'arbre à présence t'a faite mûre

Plus que les raisins du désir."

ou encoré

"Tu étais là

Battements d'ailes de ta

présence

Papillon des nuits

Et les mots seuls nous

séparaient

car Hénault, s'il est manifestement révolté, ne sait pas, pour autant, oublier certains charmes de la vie. Ses totems portent en inscription les mots d'une sévère prise de conscience: les marteaux, les temps féroces, l'âge de pierre et de cloporte, etc., tout près des douceurs transparentes, du vent des futures années et des sables mobiles.

Hénault serait, dans Totems, une sorte de Chagall de notre poé-



sis, un révolté qui espère, un engagé qui sait parler d'autre chose que de sa propre révolte ou qui la transpose en poésie. Sa plaquette se termine même avec une sorte de ritournelle simple qui manque de force mais qui explique les dimensions de son caractère poétique :

"Sur les routes et sur les

champs

Belle vie

Vivent l'amour et le

printemps."

Les trois illustrations de Albert

Dumouchel, la belle présentation

monarchique et le format de la plaquette complètent avec bonheur cette poésie généralement intense et vraie. Comme premier volume de la Collection de la Tête Armée, Totems de Gilles Hénault est un départ très intéressant et nous espérons que le public saura reconnaître les qualités et de l'oeuvre et de l'édition.

Gilles Hénault avait publié une première plaquette, il y a quelques années, aux Cahiers de la File Indienne, avec des illustrations de Charles Daudelin.

WIRRID LEMOINE

## Les raisons de vivre et le diable

### Destruction de l'enfer!

Le livre de M. Etienne Lalou "Les Raisons de Vivre" qui a obtenu quelques voix pour le Prix Interallié, tient à la fois de l'étude psychologique, du roman policier et — dans une certaine mesure — du documentaire.

Jacques Lejeune, reporter à la radio, vient de perdre son meilleur ami dont il était le collaborateur intime, Pierre Etchebeguy, d'un an son aîné, qui s'est tué dans des conditions mystérieuses. A 43 ans, Jacques, depuis qu'il a quitté l'Enseignement, a toujours vécu dans l'ombre de Pierre, qui avait acquis dans son métier une célébrité internationale. Marié, Jacques avait accepté que sa femme, Madeleine, le quittât pour épouser Pierre, sans que son amitié pour celui-ci en fût modifiée. La mort de Pierre, pour Jacques, c'est doublement la fin de ses "raisons de vivre" qui n'étaient pas seulement le titre de leur émission radiophonique. Du moins le croit-il un temps; or, voici que cette mort va entraîner, au contraire, la libération de Jacques, la possibilité de s'affirmer, de vivre pour lui et non plus à travers un autre. Ses premiers succès personnels dans son métier, sa réconciliation avec un ancien adversaire à qui il fera jouer à son tour le rôle de brillant second et surtout l'amour d'une jeune femme contribueront à lui faire trouver de nouvelles "raisons de vivre".

Le côté policier est fourni par l'enquête que mène Jacques, tout au long du roman, pour connaître

le motif du suicide de Pierre. Lors- qu'il le découvrira, par hasard, il aura cessé de l'intéresser.

En cours de route, le lecteur aura eu divers aperçus de l'activité de la Radiodiffusion française, bien que l'auteur se soit dévoué de faire lui-même ici oeuvre de reporter.

Le livre est bien écrit, dans un style clair qui manque peut-être un peu de personnalité mais qui est agréable. Le dialogue, qui tient une grande place, est très vivant, bien que parfois il corresponde davantage aux nécessités de l'intrigue qu'aux caractères des personnages. Ceux-ci sont attachants, encore qu'un peu abstraits, à l'exception de celui de Madeleine, le plus complexe, le plus décevant, le plus humain.

**DESTRUCTION DE L'ENFER!**  
Dieu, dans sa clémence infinie, pardonnera à la fin même à Satan et l'enfer disparaîtra. Telle est l'idée que développe Giovanni Pappini, l'écrivain catholique connu, dans un nouveau livre qui vient de paraître sous le titre: "Le diable".  
L'auteur s'appuie sur des textes des pères de l'Eglise et, dans son ouvrage il s'attache à célébrer la valeur du pardon à une époque comme la nôtre, dominée par la violence et la vengeance. Etant donné le caractère de l'ouvrage qui à aucun moment ne se place sur le terrain doctrinal, on croit qu'il ne sera pas frappé par les autorités religieuses bien que l'idée qu'il développe soit opposée aux principes de l'Eglise.

# LETTRE A JEAN-PIERRE HOULE

par Solange Chaput-Rolland

Mon cher Jean-Pierre Houle,

Notre littérature fait couler beaucoup d'encre! Je me demande parfois, si nous ne perdons pas un temps précieux à palabrer sur ce qu'elle n'est pas, et si nous ne serions pas plus sages d'imiter ceux qui années après années, publient des romans responsables de l'existence de notre littérature. Mais je suis trop femme pour résister à l'invite d'une conversation, et trop intéressée à la santé de nos Lettres pour ne pas oser une opinion en marge des questions que vous posez à "ceux qui s'occupent et se préoccupent de la chose littéraire".

"Quelles pourraient être les conditions générales d'une littérature" demandez-vous. Pourquoi pas quelles sont ces conditions? N'est-il pas prudent de préciser ce qui est avant de vaticiner ce qui sera? Nous n'avons pas à rougir de Saint-Denis-Garneau, Alain Grandbois, Robert Choquette, Robert Charbonneau, Germaine Guèvremont, Gabrielle Roy, Anne Hébert, Robert Elie, André Langevin et de quel- ques autres écrivains qui, malgré le silence ou les grognements d'une critique peu constructive, contribuent de nous enrichir dans le domaine littéraire. L'ensemble de notre littérature n'offre pas, il est vrai, un tableau très fouillé de notre peuple, mais monsieur Houle, entre nous, en méritons nous un autre? Après tout, on ne se donne pas une littérature mûrie, simplement parce qu'une élite qui se prétend libre et affranchie de préjugés s'imagine plus forte et plus taiseuse que la majorité de nos écrivains! Je prétends, j'ai peut-être tort, que dans tous les pays du monde, le roman prend le pouls d'une société. En France, l'après-guerre a donné naissance à une floraison de livres existentialistes, absurdes, lazarens, contentionnaires. Il y a dans les vieux pays, un intensité de vie et une angoisse de mort qui galvanise les écrivains et les entraîne dans les chemins douloureux et tortueux de l'"inespoir" dont a parlé Claude Edmond Maguy. Chez nous, un seul auteur semble avoir passionnément souffert de la guerre et son étonnant Neuf Jours de Haine a passé presque inaperçu du grand public. Pourquoi? — Si tel je vous le suggérerais plus haut, le roman ausculte notre société, la nôtre doit être bien malade et l'écrivain, solidaire de ses frères, souffre lui-même de cette anémie morale dont sont atteints plusieurs canadiens. Depuis toujours, et sous prétexte d'éducation, de principes, nous stéréotypions nos gestes, nous enrégimentons notre façon d'être; nous vivons sur des barèmes et nous sommes souvent incapables d'agir par nous-mêmes, bref nous sommes paresseux et ombrageux sur le plan moral et intellectuel. Nous ne savons pas encore ce que nous voulons, et admettons-le, voulez-vous dans le calme de cette conversation, nous ne savons pas encore si vraiment nous voulons quelque chose! — Par contre avec une désinvolture inquiétante, nous jugeons de très haut le splendide essor littéraire de nos voisins amé-

ricains, et nous commandons à nos écrivains de rassembler en eux toutes les qualités dont nous sommes en deuil, nous exigeons des oeuvres lourdes de résonances, écrites dans une langue admirable et tissées dans l'étoffe des grands Destins. Je tiens que le jour où nous cesserons de tonitruer notre maturité, nous la réaliserons dans le silence de nos êtres.

Vous parlez du climat indispensable à l'émulation des nôtres et vous portez sur le public un jugement juste, mais un tantinet sévère. Vous avez raison de souligner l'absence de climat vraiment littéraire en nos grands villes! Les quelques réunions soit-disant intellectuelles auxquelles j'ai assisté m'ont vite convaincue que chacun réalise les qualités de son oeuvre et les défauts de celle du voisin! — Je n'ai pas encore très bien compris l'utilité de ce climat dont tout le monde parle. En somme, où puis-je trouver plus que dans la paix de ma bibliothèque? Qui peut me convaincre de travailler et de travailler toujours, sinon les grands livres des grands auteurs? Les journaux in-

mes des écrivains, les commentaires qui accompagnent les oeuvres me disent tout ce que je dois savoir de la gestation d'un roman, du comportement des personnages, de l'ordonnance d'un plan... Je ne crois que l'on puisse tenir le climat matérialiste de notre monde responsable de l'anémie de nos Lettres.

Lorsqu'on veut écrire, on finit toujours, à coup de lectures, de méditations et d'amour, à meubler sa solitude de tout ce qui est indispensable à la fermentation des idées.

Le public! Ah ce pauvre public, on lui en fait de toutes les couleurs sous prétexte de l'éduquer! — Certes, les canadiens méritent de se faire connaître l'apathie de temps en temps; j'ai hâte et je ne vous le cache point, que nos chers "snobs" comprennent tout le ridicule dont ils se couvrent lorsqu'ils s'aplatissent devant tous produits "made in Europe" et toisent avec des regards ironiques et pleins de compassion les travaux des nôtres; j'ai également très hâte que les gens dits "cultivés" opinent avec autant de conviction sur le dernier roman canadien que sur le récent Fémina, Goncourt ou Renaudot. Entre nous, monsieur Houle, ne trouvez-vous pas qu'il est dangereux de vouloir assimiler les vérités européennes avant même de comprendre les nôtres? Je ne crois pas beaucoup en la culture de celui qui commente d'une voix émue les tendances des littératures étrangères, mais qui hélas ignore le sens dans lequel nos artistes engagent leurs recherches. J'en suis arrivée à croire que c'est un manque de goût et une erreur de jugement de larguer nos voiles sur l'Europe sans même connaître les beautés de notre port d'attache. J'admets par contre le danger de limiter ses lectures, de dorer sa curiosité, de se contenter de parcourir digests et journaux aux fins de se renseigner sur ce qui se passe ailleurs. L'équilibre de notre culture repose dans la diversité de nos lectures. Il est important, voir indispensable, de tâter le pouls artistique de tous les pays, du moins de tous ceux qui nous permettent de connaître les livres étrangers. Mais soyons justes pour notre public et reconnaissons que si nos écrivains différencient l'écrire et décrire, fierté et fatuité, peindre et dépendre, gloire et gloriole, leurs livres nous renverraient d'avantage. Ecrire, c'est mourir à soi-même, à son confort intellectuel, à sa sécurité morale pour renaitre dans l'inquiétude, dans le conflit, dans la poésie de son oeuvre. Outre quelques rares livres qui portent à leurs filigranes la griffe de l'expérience et celle de l'amour, notre littérature respire l'indifférence aux problèmes fondamentaux de l'homme, et hélas, elle confirme la nô-

tre! — Une oeuvre est édifiante et tonifiante dans la mesure où elle est vraie. Nos censeurs finiront-ils, enfin par admettre qu'il est infiniment plus moral de laisser les êtres fictifs aller au bout de leurs destinées que de les contraindre au salut et à la vertu par peur des représailles et de l'opinion publique.

Je crains que nous soyons à la veille d'être indécents à force de vouloir à tout prix demeurer convenables! — Il faut beaucoup de courage pour écrire; mais il en faut aussi pour lire, pour accepter la vérité des personnages. Seul ce respect des droits inhérents à la liberté qu'ont les hommes de se choisir un mode de vie nous dotera de cette maturité dont nous parlons beaucoup trop. Mais une fois que nous aurons admis notre liberté, nous devons apprendre à nous méfier de notre propre évolution.

Nous avons un tel besoin de nous affranchir, d'affirmer notre indépendance, que nous publions peut-être des oeuvres audacieuses, que nous afficherons des théories révolutionnaires pour le simple plaisir de braver le scandale, de heurter l'opinion publique! — Cette attitude agressive et que nous commençons à rencontrer chez nous n'apparaît puérile à son tour. Il est aussi enfantin de se vanter de vivre hors la loi que d'avoir peur de vivre avec ce que cela comporte de courage, de renoncements. Le personnage fictif nous transpore, nous filtre, nous résume et souvent nous dénonce. Si nous nous écroutons vivre, si nous prenons la mesure de notre inquiétude — celle même qui doit nourrir les oeuvres — et si nous interrogeons nos âmes, nous comprenons dans toute sa gravité ce beau mot de Charles Du Bos, "il n'y a pas à proprement parler de vie sans réflexion sur la vie" et notre littérature reflètera dans son ensemble, notre hantise d'éternité.

Monsieur, j'abuse de l'hospitalité de l'Autorité et de ma manie de parler! — Je m'en excuse, mais un dialogue sur la littérature ne se bâcle pas en quelques mots et je suis sûre que les miens ne font qu'éveiller un sujet qui sera sans doute mieux approfondi par de plus "calés" que moi. — Mais la ferveur que je mets à lire la plupart de nos romans me pousse à dire ceci en réponse à vos questions; pour ma part je crois que notre littérature reflète exactement ce que nous sommes actuellement. Elle pourrait devenir ce que nous serons le jour où nous accepterons de vivre sur le plan spirituel ce que nous réalisons sur le plan politique.

Littérairement à vous,

Solange CHAPUT-ROLLAND

## LE LIVRE DE POCHE

### De Giotto au Prix Nobel

Depuis quelques jours la plupart des aubettes à journaux et un grand nombre de libraires étaient un volume à couverture bigarrée (et d'assez mauvais goût, d'ailleurs) qui s'intitule 50 Great Artists. L'auteur en est Bernard Myers, l'un des innombrables "experts" artistiques qui ont produit la patrie de Marilyn Monroe. Ce livre, qui est une histoire condensée de la peinture depuis Giotto jusqu'à Picasso et Orazio, a tous les mérites et tous les défauts des oeuvres de popularisation.

Sans grande valeur analytique, sans originalité, 50 Great Artists est une introduction facile et superficielle au monde de la peinture, suffisamment attrayante pour attirer l'homme de la rue, mais beaucoup trop limitée pour mériter l'intérêt du public cultivé. A part certaines omissions qui peuvent paraître irritantes, et l'inclusion de certains peintres de valeur relativement minime, le grand défaut de ce livre est d'avoir trop voulu faire en trop peu de temps. De ce point de vue, il faut de loin préférer The Pocket Book of Old Masters, ou Famous Artists and their Models, publiés par Pocket Books Inc., il y a quatre ou cinq ans. Cependant, le livre de Bernard Myers est très bien illustré et les reproductions en couleurs sont remarquables pour un livre de poche.

Simultanément, Pockets Books annonce la publication d'une vingtaine de volumes, chacun consacré à un peintre et illustré en couleur, au prix de cinquante sous. Les premiers volumes sont déjà en vente à Montréal.

Parmi les derniers-nés de Penguin, trois recueils de tragédies grecques sont à signaler. Le premier, consiste en trois pièces d'Euripide, traduites par Philip Vellacott, et sera suivi d'ici peu de quatre pièces du même tragédien. La traduction est moderne et de qualité moyenne. Le traducteur des sept tragédies de Sophocle également publiées dans cette collection, s'évertue à substituer une langue moderne et dépourvue d'un style souvent ampoulé et ronflant d'un grand nombre de traducteurs précédents.

Toutefois, les traductions de M. Vellacott sont supérieures à celles de Watling. Ce dernier produit souvent une impression nettement désagréable. L'effort de Penguin de publier de nouvelles traductions des classiques est louable, mais la traduction est un art qui a produit peu de génies.

D'autre part, parmi les derniers livres de poche d'un intérêt général, on trouve Mythology, d'Edith Hamilton, une excellente discussion de tous les grands mythes de l'Occident. De très belles gravures de Steele Savage illustrent l'ouvrage. Un autre volume, auquel j'espère consacrer une chronique d'ici peu, est Glorious Koran, le texte intégral du Koran avec une introduction de Mohamud Marmaduke Pickthall. Ce livre est un petit chef-d'oeuvre.

Ceux qui aimeraient connaître la personnalité d'Albert Schweitzer, le gagnant du prix Nobel, trouveront dans Out of My Life and Thought, une autobiographie assez complète. Ces trois volumes sont publiés par Mentor Books.

## L'interallié

Après le Fémina, le Goncourt et le Théophraste Renaudot, le Prix Interallié a été la grande quinzaine littéraire de Paris. Battant, après une course mouvementée (sept tours de scrutin) les favoris, Félicien Marceau et Etienne Lalou, Louis CHAUVET l'a emporté de peu sur le premier avec "L'Air sur la quatrième corde" (1). Le titre ne se justifie pas seulement parce que cette musique de Jean-Sébastien Bach est interprétée au début et à la fin du livre par l'héroïne Armelle, mais aussi parce qu'il exprime l'atmosphère mystique dans laquelle se déroule tout le roman.

Armelle, violoniste de grand talent est déchirée entre l'amour que lui inspire Jean et la vocation religieuse que veut lui imposer son directeur de conscience. C'est un livre assez court, très sobre, sans concession à la facilité, qui appartient à la grande tradition du roman psychologique français qui, pour ne parler que des morts, va de "La Princesse de Clèves" de Mme de La Fayette à "Isabelle" d'André Gide.

Le lauréat, chef de la rubrique des spectacles au "Figaro" où il assume personnellement la chronique cinématographique, a déjà publié en 1948 un essai sur le septième art: "Le porte-plume et la caméra" (1) et en 1951, son premier roman: "Furieusement tendre".

Le favori battu, Félicien Marceau (5 voix contre 7 à Louis Chauvet), joue de malheur, car il avait déjà manqué de peu le prix Théophraste Renaudot avec son roman et son recueil de nouvelles également remarquables: "Bergère légère" et "En de secrètes Noces".

(1) Gallimard, éditeur.

CLASH

## LES VOIX DU SILENCE

### NEW-YORK COMMENTE L'OEUVRE DE MALRAUX

La sortie, à New York, de "The voices of silence", l'ouvrage monumental qu'André Malraux a consacré à la place de l'art dans la vie, pour ne pas dire dans la condition humaine, a été saluée dans les milieux littéraires et artistiques américains comme un événement de toute première importance.

"On ne voit guère d'autre livre publié dans notre siècle qui puisse être comparé à celui-ci quant à son intelligence pénétrante, son érudition et l'éclat soutenu de sa présentation..." va jusqu'à proclamer la "Saturday review", généralement considérée comme plutôt avare de compliments.

Tandis que le sévère "New York Times", qui n'a pas, lui non plus, la réputation de se laisser aller aux enthousiasmes faciles, note, en passant, que "les quelque 450 illustrations constituent peut-être, tout simplement, la plus grande collection d'art qui ait jamais été réunie entre les couvertures d'un seul livre". Malheureusement, cette collection, techniquement à la portée de tous puisqu'elle tient en un volume de guère plus de 663 pages qu'on peut commodément porter sous le bras, demeure infiniment moins accessible aux masses que les oeuvres éparpillées dans une variété de musées.

Car les musées sont gratuits au moins le dimanche, tandis qu'un exemplaire de "The voices of silence" coûte 25 dollars, soit pas loin de 10.000 francs.

Si tous les critiques commencent leurs articles par l'expression de leur émerveillement et de leur admiration devant l'oeuvre mise sous leurs yeux, plusieurs d'entre eux ne tardent pas, cependant, à exprimer également un certain nombre de réserves. C'est ainsi que M. Francis H.

Taylor, directeur du "Metropolitan Museum of Art", le "Louvre" new-yorkais, semble reprocher à Malraux une sorte d'amateurisme, voire des affirmations historiques qu'il conviendrait de ne pas prendre au pied de la lettre.

"C'est un livre qu'on peut discuter et chérir toute sa vie", note-t-il, mais pour ajouter aussitôt cette restriction: "... comme l'incursion — Taylor dit "l'excursion" — d'un romancier dans le domaine de la critique d'art.



André Malraux

M. Taylor ne manque pas de noter, par ailleurs, qu'en ce qui concerne certaines de ses thèses traitées, par exemple, de la vie intérieure de l'oeuvre d'art, Malraux ne fait que suivre des hommes tels que le professeur Henri Focillon, du collège de France, dans sa "Vie des Formes".

Mais ceci dit, en tant que "Essai d'opinion contemporaine sur l'art du passé", "The voices of silence", est, conclut-il, "l'une des enquêtes les plus stimulantes, les plus pénétrantes et les plus précieuses qui aient jamais été écrites".

## ETUDIANTS

Créez-vous un revenu supplémentaire en vendant des abonnements à l'Autorité.

Commission payée:

50 pour cent

"L'objectivité pure n'existe pas:"

# ROBERT HELMAN A LA GALERIE AGNÈS LEFORT

Du 18 janvier au 1er février, le peintre français Robert Helman exposera à la Galerie Agnès Lefort. Cette exposition sera la première de l'année 1954 et la première de Robert Helman en Amérique.

A cause de l'intérêt particulier de cette exposition, nous avons voulu interviewer pour nos lecteurs, le peintre Robert Helman de Paris.

Helman est à Montréal depuis un mois et il exposera le 10 mars prochain à la Galerie Elisabeth Nelson de Chicago.

Montréal l'a vivement intéressé et tout particulièrement la Galerie Agnès Lefort tant par la

qualité de la peinture qu'on y expose que par l'ambiance sympathique de ce salon d'art. Il est rare, nous dit Helman, de trouver une galerie où l'on puisse exposer de la peinture d'Avant-garde et de rencontrer à la fois des gens qui s'intéressent avant tout à la valeur propre du tableau.

Nous reparlerons de cette peinture lumineuse, mais ce dont nous voulons vous entretenir aujourd'hui c'est de ce qui se fait à Paris actuellement.

Il y a, en 1954, à Paris, une cinquantaine de peintres qui travaillent sur les problèmes de la peinture. Une cinquantaine de peintres qui sont à l'avant-garde

du mouvement pictural et de plus, Paris compte trente-cinq mille peintres professionnels qui vivent exclusivement de la vente de leurs toiles. Certes, cette production énorme nous fait rêver.

Around de l'école traditionaliste française, les peintres Cavaillès, Planson, Limouse, Sabouraud et Oudot groupent à la Galerie Bernier les toiles de ces représentants de l'Art français qui peignent dans le style de Bonnard et de l'École de Paris.

Et la peinture d'Avant-garde groupe, autour de l'art abstrait, d'excellents peintres comme Massin, Soulague, Atlan, dont le style sera pour l'un extrêmement

rigide, pour l'autre disons orthodoxe. Le cas d'Atlan intéresse vivement Helman. C'est un berbère nord-africain, nous dit-il, qui peint avec des tons plus chauds que les autres de l'art abstrait. A la limite de l'art abstrait, Helman situe le peintre Lapique.

La peinture d'avant-garde de style figuratif réunit une gamme sans fin de bons peintres dont les prototypes sont actuellement: Clavé, Vénard et Aispiri.

Tous ces peintres ont leur style particulier, qui pour l'un sera d'un rigorisme absolu et pour l'autre extrêmement subjectif.

Parlant de ses idées personnelles sur la peinture, Helman nous dira qu'en art "l'objectivité pure n'existe pas", et que "comme subjectif, il nous faut chercher une vérité".

Nous parlons alors de la vérité de l'art et je vous citerai un mot du peintre: "Personnellement, je parle d'une confrontation avec la vie et ce qui ne figure pas dans le tableau ne m'a pas suffisamment ému, et partant, n'a pas pour moi d'importance". C'est en ce sens que l'art d'Helman est figuratif.

De tous les problèmes qui passionnent Helman, celui de la lumière a pour lui une signification et une importance capitale. Comme Rembrandt, qu'il situe à la base de toute la peinture moderne, il cherche à donner à ce qu'il peint "une signification plastique en donnant au sujet son sens par le problème de la lumière".

De là naît une quantité d'autres problèmes pour cette peinture, dont celui de la perspective que l'artiste tentera encore de résoudre par la lumière. "Il y a dans mes toiles des zones lumineuses et des zones d'ombre qui situent le sujet dans l'espace".

Certes voilà quelque chose de passionnant. Une peinture virile et raffinée, un monde somptueux de la couleur et de la forme. Mais nous reviendrons sur ce sujet dans un autre article et nous vous invitons à rendre visite à la Galerie Agnès Lefort, tout particulièrement, à l'occasion de l'exposition d'Helman.

Vous y verrez une excellente peinture et pour les débuts de 54 vous aurez une vision du monde haute en couleurs et séduisante par ses formes, grâce à l'initiative et au goût très sûr d'un propriétaire de galerie qui s'intéresse avant tout à l'art.

Claude Lacombe



"Madone", par Helman (1953)

## CINEMA CINEMA CINEMA

Berlin dévasté  
et un deuxième

### Cinémascopie

Carol Reed nous donne "The Man Between", une sorte de "Third Man" un peu long mais possédant de réelles qualités. L'action se déroule dans le secteur russe de Berlin et met aux prises des personnages d'une forte intensité dramatique. Claire Bloom joue bien la petite fille qui ne sait rien de la vie rude et instinctive que mènent les victimes d'une guerre et d'une occupation ennemie qui ne semblent vouloir se terminer. La magnifique Hildegard Neff est une allemande traquée comme il nous est rarement permis d'en voir à l'écran; son visage possède une pureté de lignes inoubliable, son jeu est d'une rare intensité qui finit par lasser dans certaines scènes mais beaucoup plus, je crois, à cause

de la réalisation, de son côté, est vive et adroite. Les brèves scènes de rêve se glissent finement dans l'action et ne sont pas exploitées à outrance comme on le fait habituellement. Le tout passe très vite, ne nous ennue pas et nous laisse un agréable souvenir en tête, surtout certaines images vraiment grandioses.

Que nous importe cette plus pure tradition cinématographique américaine dans le sujet traité si la technique du CinémaScope doit y trouver sa voie... et peut-être nous donner, bientôt, un vrai grand film.

W.L.

## LES DISQUES

### Mes Prix du Disque

Si j'avais à distribuer, moi aussi, des trophées aux meilleurs disques entendus en 1953, en ne considérant que ceux où l'interprétation et la reproduction sont aussi exceptionnelles l'une que l'autre, voici quelques gravures je couronnerais, et cela à raison d'un Grand Prix pour chacune des catégories suivantes: a) symphonies et autres œuvres pour grand orchestre; b) concertos; c) musique de chambre; d) opéras; e) mélodies; f) variétés, musique populaire, jazz:

a) "Le Sacre du Printemps" de Stravinsky, par Monteux et l'Orchestre de Boston (Victor, 1-12", LM-1149);

b) Concerto no 2 de Brahms, par Backhaus (London, 1-12", LL-628);

c) Sonate "Hammerklavier", de Beethoven, par Solomon (Victor, 1-12", LM-1733);

d) "Boris Godounov", de Moussorgsky, par Christoff (Victor, 4-12", LHMV-6400);

e) "Chants et Danses de la Mort", de Moussorgsky, par Rehfuss (London, 1-10", LD-9070);

f) Huit chansons, dont "C'est si bon" et "Avril au Portugal", par Eartha Kitt (Victor, 1-10", LPM-3062).



Claire Bloom et James Mason dans une scène de "The Man Between".

des défauts du dialogue que de sa propre interprétation. James Masson est sans contredit au sommet de son art dans le personnage de l'avocat allemand qui a perdu la foi en la justice et qui ne donne pas plus cher pour sa peau que pour celle d'autrui. La mobilité de son visage, sa voix prenante, ses gestes sobres nous captivent du commencement à la fin et nous font oublier certaines longueurs et un verbiage qui n'a pas tellement sa place dans un suspense du genre.

Les images sont généralement d'une habile composition mais on ne peut s'empêcher de faire la comparaison avec celles du "Third Man" tant elles veulent leur ressembler. Berlin dévasté, la crudité des ruines structurales et humaines qu'on y rencontre donnent le ton au style de cette histoire prenante.

"The Man Between" n'atteint pas la perfection du grand film de Welles mais il n'en demeure pas moins une oeuvre intéressante.

#### Un autre CinémaScope

Pour \$1.25, nous pouvons voir actuellement à Montréal un autre des premiers pas du CinémaScope avec trois "beautiful dolls" qui montrent sans cesse les lignes gracieuses de leurs jambes: "How to Marry a Millionaire".

Marilyn Monroe, Betty Grable et Lauren Bacall démesurément agrandies, blondes et "vamps" au possible qui se sont mis en tête d'épouser un millionnaire. Comme intrigue, ce n'est pas très original mais le sujet est tellement bien traité, la désinvolture des trois belles est tellement naturelle que nous sommes bientôt conquis par ce que la publicité appelle "le plus ravissant, sensationnel et merveilleux spectacle de tous les temps".

Il faut avouer que ce deuxième film CinémaScope qu'il nous est donné de voir ne nous a pas déçus. On y découvre un grand sérieux de la part des techniciens qui déjà ont su améliorer leur travail, qui ont certainement fait une foule de recherches et qui ont réussi ou à peu près à trouver une formule plus CinémaScope que celle de "The Robe". Ces images de New York sont saisissantes, les scènes d'intérieur sont réussies et la stéréophonie n'a pas encore perdu son charme.

Robert Deschamps

## RADIO TV RADIO TV RADIO TV RADIO TV DON CAMILLO TRIOMPHE A LA RADIO

Le lundi soir à huit heures trente, CBF nous présente l'adaptation

du Petit Monde de Don Camillo transcrit pour la radio par Mario Dulliani.

L'auditeur qui a lu l'oeuvre de l'humoriste italien Guareschi, celui qui a vu l'excellent film (avec Fernandel), a d'abord quelque peine à retrouver ses personnages. Une intonation juste mais qu'il imaginait autre à la lecture du livre, une mimique de Fernandel ou un certain éclat de voix collé, dans sa tête, à la vie intime du personnage, causent un certain malaise au début de l'audition radiophonique. La voix de Camillo est trop élevée, celle de Peppone est trop posée, etc. Mais au fond, les cinq premières minutes écoulées, le radiophile reconnaît son erreur. Il essaie d'oublier les visages qu'il a vus à l'écran, le timbre des voix, la mise en scène. Il se laisse emporter dans un pays neuf, celui du théâtre invisible, ou sans l'aide de masques, il voit les mêmes personnages. Tout ce qui a changé, c'est le style et il fallait qu'il en fut ainsi; autrement l'adaptation eût été manquée.

Un texte vivant, très bien servi par une réalisation dynamique et d'honnêtes comédiens, n'enlève rien à l'oeuvre originale. Il lui ajoute plutôt cette autre dimension radiophonique, sans la trahir, qui la fait revivre avec force.

Hoffman (Don Camillo), Dalmain (Peppone), le maire communiste sont à la hauteur de leur talent théâtral. Leur jeu est alerte. Les harangues de Peppone ne peuvent manquer de toucher le peuple simple et fanatique auquel elles s'adressent; les réflexions de Camillo gardent toute leur fraîcheur et leur bonhomie.

Les articles durables de luxe sont en vedette cet hiver! C'est le gros appoint de Tex-made à votre budget! Voyez la beauté des Tex-made, actuellement en vente chez votre marchand. Combinez-en le confort — et achetez — partout où se voit l'enseigne Tex-made.

Les Canadiens vivent mieux... avec Tex-made!

Nous allons finir par y croire à ces miracles simples et gentils! "Vous, par exemple, vous êtes prêtre, mais pas prêtre cléric!" C'est pour ça que Peppone, au fond, aime Camillo. C'est pour ça que l'adaptation n'est pas facile, que l'interprétation demande de la virtuosité, donnant aux paroles simples des gens simples des résonances plus vastes.

Excellent travail de l'équipe sous la direction minutieuse de Guy Beauhèle.

L'horaire de notre télévision subit encore des changements. Vendredi soir, le huit janvier, les fermetés du télé-théâtre qui par habitude restent chez eux pour les 90 minutes rituelles ne vivent de théâtre qu'un film français, à 9 heures trente. La pièce originant de CBFT passe maintenant le dimanche soir de neuf heures trente à onze heures. Personnellement, de sept heures quinze à huit heures trente j'ai vu quatre programmes, vendredi.

LE CLUB DE SKI, avec Marcel Baulu, le journaliste Pierre Proulx et l'invité de ce soir-là, un monsieur qui communiqué aux skieurs les conditions atmosphériques de la région du nord de Montréal. On nous présente un court métrage sur l'utilité de suivre des cours avant de s'aventurer sur les pentes dangereuses: sages conseils sans prétention. Baulu et Proulx interviewèrent l'invité qui ne semblait pas trop mal à l'aise. Comme animateur à la TV, Marcel Baulu conserve sa personnalité sympathique de la radio. Chez lui tout semble simple et facile. Il possède le don de défendre son auditoire mais Proulx, lui est mal servi par une pauvre diction et une allure hésitante. En somme, ce programme

réalisé par Roland Giguère plait aux amateurs de ski et n'ennuie pas tellement les autres. Immédiatement après, Cory Thompson et sa femme nous apprennent à scier de vieilles bouteilles pour en faire des cendriers, à couper une vitre et à la perforer. C'est une émission commanditée. Pour monsieur Thompson en sa loquette, c'est beaucoup.

## CE QUI SE PASSE A MONTRÉAL

Première pièce au Théâtre-Club

BEAU SANG de Jules Roy est un épisode tragique de la fin des Templiers, Ordre religieux et militaire, fondé en 1118 à Jérusalem, par le croisé Hugues de Payns, dans le but "de donner aide et protection aux pèlerins de Terre Sainte qui affluèrent de toute l'Europe vers le tombeau du Christ."

Les Templiers étaient donc des guerriers, mais soumis aux trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. Leur action se révéla bientôt si utile que les nobles de toutes les parties de l'Europe les couvrirent de dons innumérables: terres, richesses, châteaux, armées, costumes, chevaux, etc... si bien qu'ils devinrent bientôt l'Ordre à la fois le plus riche et le plus puissant d'Europe.

Leur étendard de guerre s'appelait Bausant: "noir sur chef de sable, noir et terrible pour leurs ennemis, blanc et franc pour leurs amis..." Bausant devient le cri de ralliement, le symbole de l'Ordre tout entier, quelque chose comme la flamme noire d'un corsaire. Si j'ai appelé ma pièce BEAU SANG et non BAUSANT, nous dit Jules Roy, c'est que, découragé de voir l'orthographe de mon titre dénaturée sans cesse, j'ai préféré élever encore un symbole qui s'applique bien au Temple.

BEAU SANG de Jules Roy sera présenté à l'AUDITORIUM D'ARCY MCGEE, 230 ave. des Pins ouest, les 21, 22, 23, 27, 28, 29 janvier prochain PAR LE THEATRE-CLUB.

## Cbft & Cbmt

C'est vers le 15 de ce mois que CBMT, le deuxième poste de télévision montréalais doit recevoir le baptême des ondes. CBFT, qui opère sur le canal 2 deviendra exclusivement français; CBMT, canal 6, transmettra les émissions en langue anglaise en provenance des studios de Montréal, Toronto, Ottawa et de certains grands réseaux américains. La mise en opération de ce nouveau poste nécessitera plusieurs changements à l'horaire de CBFT et quelques nouvelles émissions: Charivari (Jean Léonard, réalisateur), l'Heure du concert (Pierre Mercure), Tourbillons bleus (Jacques Blouin), scénario de Jean Lazare, etc.

## Citrons et citrouilles

C'est à midi, le 23 janvier, que les prix Citron, Orange et Citrouille seront décernés lors d'un déjeuner au 400. C'est au St-Germain des Prés que les noms des gagnants seront dévoilés au public et aux journalistes.

Nous n'osons pas faire de pronostics!

## Piraterie à Cbft

Les Aventures du Pirate Maboul, dont nous vous avons parlé la semaine dernière et que 4,000 petits montréalais ont vus au Gésu pendant la période des fêtes, passeront bientôt à CBFT. Les téléspectateurs auront alors l'occasion de voir les diverses réactions des enfants qui assisteraient au programme dans le studio. La troupe du Grenier devrait peut-être, pour l'occasion, resserrer le texte mais l'idée de conserver l'esprit des représentations publiques nous paraît une intéressante expérience à tenter.

## Les Amis de l'Art

LES AMIS DE L'ART qui désirent assister aux concerts ou spectacles ici mentionnés pourront obtenir des billets réduits en s'adressant au Bureau de notre Société, Ave. Calixa Lavallée. Les 12 et 13 janv. Concerts Symphoniques, au Plateau; le 12 janv. récital de la jeune violoniste Evi Llivak, au Ritz Carlton; le 19 janv. concert Bach présenté par l'Ensemble de Musique de Chambre McGill, au Moysse Hall; le 19 janv. au Plateau, concert du Choeur de France sous la direction de José Delaquerrière; le 24 janv. le Théâtre du Nouveau Monde présentera "DON JUAN" de Molière, au Gésu; le 27 janv. la Société Bel Art présentera Pierre Beaudet et Guy Bourassa, pianistes duettistes, au Ritz Carlton.

Un succès celui-là! Le discophile

La Couronne condamne...

# GEORGES HÉBERT: "Un sale type"

Une petite rue en plein centre de Québec-ouest, avec, sur la crête des bancs de neige, des enfants qui hurlent au soleil. Pompeusement, on l'a baptisée Avenue Turcotte. Elle le mérite par son décor: à droite, derrière la rivière St-Charles, Québec, tout en coupe; à gauche, les derniers contreforts des Laurentides. Et, presque exactement au milieu, un appartement à louer. C'est une maison de deux étages, en briques rouges; sur le perron du bas, une chaise d'infirme, puis l'inévitable et hideux escalier extérieur. Tous les stores sont baissés et, semble-t-il, il suffirait de les lever pour que la vie reprenne. Mais non, depuis dix mois la pancarte est là, au milieu du carreau: "Logement à louer, s'adresser à..."

L'affaire Hébert a commencé par un coup de téléphone.

Jeudi 23 avril 1953, début d'après-midi. M. François Pouliot, le gérant d'une entreprise de pompes funèbres, soulève le récepteur: d'une voix embrouillée mais relativement calme, un inconnu s'enquiert des frais d'un enterrement, puis raccroche sans autres précisions. Une demie heure plus tard, il arrive.

C'est un homme d'une quarantaine d'années, plutôt petit mais costaud et d'allure très massive. Il a le regard inquiet, la parole rapide, un peu brutale. Il désire des cercueils, quatre cercueils, des petits, pour des enfants, ses enfants, morts tous ensemble dans un accident de chemin de fer, près de Portneuf, du côté du lac des Sables. L'entrepreneur de pompes funèbres fait remarquer qu'une mort accidentelle provoque obligatoirement l'intervention de la police et une enquête du Coroner. Le téléphone à Portneuf mais le Coroner est absent et le client, M. Georges Hébert, n'a pas le temps d'attendre. M. Hébert, néanmoins, arrête son choix et jette en s'en allant: "Je serai chez ma belle-mère, rue Carillon".

En fait, c'est à la taverne Clark, juste en face le cinéma du carrefour St-Vallier-Carillon, que le retrouveront, vers cinq heures du soir, l'agent Fontaine et le lieutenant Pettigrew. Georges Hébert a eu le temps de vider quelques verres de bière. Il n'est pas ivre, cependant, et suit les policiers sans résistance. Une fois dans la voiture, il donne des explications avant qu'on lui ait posé une seule question:

"J'ai tué mes quatre enfants, j'en avais assez de la vie que ma femme nous faisait..." D'après l'inspecteur Pettigrew, Hébert aurait alors ajouté: "Vous m'arrêtez au bon moment, j'en avais trois autres à supprimer..." (interrogé à ce sujet au cours des débats judiciaires, il a déclaré ne pas se souvenir de cette réflexion). L'agent Fontaine invite Hébert à conserver ses aveux pour plus tard et c'est devant le capitaine Matte, de la sûreté provinciale, que le suspect poursuivra son récit:

"J'ai tué mes quatre enfants... venez voir chez moi, à Québec-ouest..."

Accompagné d'un photographe et des trois inspecteurs, Hébert arrive chez lui. Il ouvre la porte, entre le premier et se précipite vers le divan du salon où gisent les deux aînés, René, neuf ans et Louise, six ans. Les policiers le retiennent et constatent que les

appelle communément le bien et le mal.

Le témoignage des enquêteurs et de l'entrepreneur de pompes funèbres, la facture dans la cuisine d'Hébert et d'autres pièces à conviction, les aveux de l'accusé permettent d'établir rapidement le premier point: Georges Hébert a tué son fils René et ses trois autres enfants. Or, c'est de notoriété publique depuis le début de l'affaire, toute l'avenue Turcotte est d'accord là dessus, Georges Hébert aimait tendrement ses quatre enfants. Me Dorion ne l'ignore pas et, pour rendre plausible à la fois l'amour filial de l'accusé et sa responsabilité mentale, il lui faut un motif: la vengeance.

Tout ne tournait pas rond dans la famille Hébert. Mme Hébert, en fait, avait quitté le domicile conjugal, pour n'y plus jamais revenir, le samedi qui précéda le drame. Pour l'avocat de la poursuite, la cause de cette séparation est claire: ivre-mort, Hébert (qui avait bu, paraît-il, six bouteilles de bière) a battu sa femme, lui lançant de temps à autre des phrases du genre: "J'vas t'arracher la tête, j'vas te tuer ma salope..." Des voisins auraient entendu une voix d'enfant crier "Bats pas Maman!" Le départ de Madame Hébert et l'arrivée d'une patrouille de police mirent fin à cette scène de ménage. Dans le courant des débats, Me Dorion demande à Hébert si, à la suite de cette altercation, il n'a pas revu sa femme, installée chez sa mère, et (le lundi 20 ou le mardi 22) s'il ne lui a pas alors donné ce conseil: "Enlève ton manteau rouge, tu peux mettre un manteau noir..." L'inculpé ne se souvient pas de cette déclaration qui, aux yeux de la poursuite, établit du même coup vengeance et préméditation.

Mais, si Hébert boit, s'il bat sa femme, s'il a menacé de la tuer, s'il a abattu finalement ses quatre enfants pour lui causer un nouveau chagrin, il doit y avoir une raison. Effectivement, il y en a une et c'est d'ailleurs le seul grand point de rencontre dans l'argumentation de la défense et de la poursuite: Madame Hébert a été inculpée de vagabondage à plusieurs reprises; elle a quitté le foyer pendant plusieurs jours en diverses circonstances et s'il n'en était pas content comme celui de la chanson, son mari du moins était au courant. Me Dorion, d'ailleurs, essaie de montrer qu'Hébert (qui a vécu en concubinage avec sa future femme durant quelques mois) ne voyait pas d'un oeil réprobateur les premières manifestations de ce trafic illicite:

— Votre femme a été arrêtée pendant que vous viviez avec elle?  
— Oui.  
— Vous saviez qu'elle recevait des hommes dans votre chambre (les deux amants habitaient en meublé chez une logeuse nommée Lavertu)?  
— Oui.  
— Elle vous donnait de l'argent?  
— Elle a payé la chambre et les repas du matin mais, sauf des cigarettes, elle ne me donnait pas d'argent.

Me Dorion fait plus ou moins admettre à l'inculpé qu'il avait promis à sa femme de lui venir en aide, advenant de nouveaux ennuis avec la police. Il souligne le fait qu'Hébert a déjà été condamné quatre fois pour ivresse ou pour avoir troublé la paix publique et, pour couronner cette "preuve de (mauvais) caractère", le procureur de la poursuite laisse entendre à coups de questions que l'accusé s'est marié, en définitive, pour échapper à la conscription.

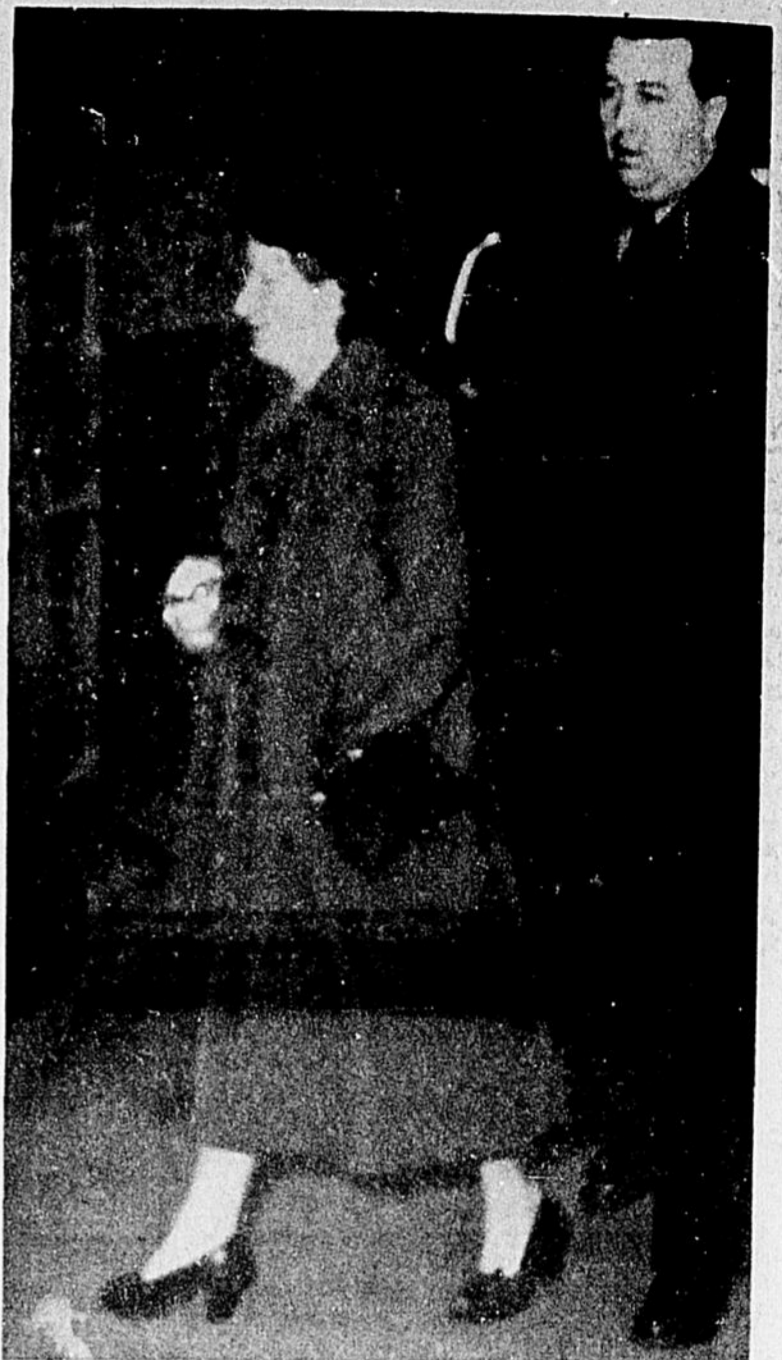
Malgré les questions-mitrailles de l'avocat du gouvernement, l'accusé, cependant, n'a fourni à aucun moment le moindre détail sur le meurtre proprement dit. Des réponses formulées par Hébert, tant à la Couronne qu'à la défense, on peut ainsi résumer son emploi du temps, du samedi 18 avril au jeudi 23:

La petite Louise, six ans, devait faire sa première communion le samedi matin et c'est Georges Hébert qui, sa femme ayant refusé d'accompagner l'enfant, dut quitter son travail pour aller à l'église. Dans la soirée du 18, scène de ménage entre les deux é-

poux, intervention de la police, séparation. Hébert passe la plus grande partie du dimanche 19 à la maison. Sa femme n'est toujours pas rentrée le lundi matin mais, selon lui, elle a fait une brève apparition dans l'avenue Turcotte afin d'intercepter le facteur dont elle obtint le chèque des allocations familiales. Hébert décide de passer chez lui la journée du lundi afin de soigner ses enfants. Le mardi matin, il apprend que le service social a l'intention de dire de les placer dans une famille ou dans une institution. Malgré une visite de son patron, il décide encore une fois de rester à la maison. Il prépare le repas du soir, surveille les devoirs de ses aînés qui ont été à l'école, lave les petits, les habille pour la nuit et, enfin, les couche tous les quatre. Il est environ neuf heures du soir.

Assis dans une berceuse, Hébert boit trois bouteilles de bière puis, vers onze heures, il va se coucher, dans la chambre du fond, entre Nicole et Gaëtan, les deux plus jeunes. Réveillé ou pas encore endormi vers deux heures du matin, il se relève et constate que la chaudière s'est éteinte, faute d'huile (Hébert avait précisé au-

paravant que les allocations familiales étaient généralement consacrées à l'achat du combustible). Le printemps est frais (avril) et le logement se refroidit graduellement avec l'arrivée de l'aube. Georges Hébert s'assoit sur une chaise et réfléchit. Il lui reste 65 dollars mais il en doit 75 à l'épiciériste, 10 au boucher et il a acheté, en outre, une statue de la Ste-Vierge à sa petite fille, ainsi que des bas et des souliers. Il se souvient de la scène du début de la soirée. Ayant fait part à ses enfants de l'obligation dans laquelle il se trouvait de les placer à l'extérieur, l'aînée de ses filles s'est saisie d'un petit balais en déclarant: "J'en suis capable, Papa, de faire le ménage..." Les garçons s'élançant au cou de leur père en criant: "Laissez-nous pas Papa..." Hébert, évidemment, songe à sa femme. Il se lève enfin et va chercher la hache. Il passera ensuite le reste de la nuit, toute la journée du mercredi, toute la nuit du mercredi au jeudi et une partie de la matinée du jeudi seul avec les cadavres. Il est impossible, cependant, de lui faire dire au tribunal par laquelle des victimes il a commencé.



Madame Hébert, photographiée quelques heures après le drame, lors de son arrivée à la sûreté provinciale. Inculpée de négligence à l'égard de ses enfants, la femme de Georges Hébert passera en jugement dans quelques semaines.

## La défense pose...

# Un problème de psychiatrie

En lisant les journaux du 24 avril 1953, l'homme de la rue pensa généralement: "C'est un fou cet Hébert, un détraqué, un vrai dément..."

Il n'avait pas tort à fait tort mais comme l'établissent les premiers examens médicaux, Georges Hébert ne souffrait pas, ne souffrait pas d'aliénation mentale proprement dite; ce n'est ni un fou, ni un dément, ni un aliéné, ce "était même pas un individu atteint de troubles psychiques à l'état chronique. C'est pour cette raison, on peut l'affirmer, qu'il a été condamné à mort en première instance et c'est sur cet état de fait que la poursuite a orienté son argumentation, au cours des débats judiciaires relatifs au problème de psychiatrie posé par l'affaire Hébert. L'avocat de la Couronne, Me Noël Dorion, et les psychiatres du gouvernement, MM. Larue et Martin, ont affirmé aux jurés que Georges Hébert était en pleine possession de ses facultés intellectuelles au moment du meurtre et, surtout, qu'il était capable de distinguer le "bien" du "mal". Dans une certaine mesure, ils ont sûrement raison.

Pour un avocat, il s'agit, dans un procès, de sauver son client. A cet effet, Me Gérard Lévesque, le principal défenseur d'Hébert, a fait ressortir l'absence de motif; il a axé ses questions sur l'esprit de famille de l'inculpé, sur sa jeunesse malheureuse, sur ses difficultés matérielles; il a cité à la barre les voisins et les anciens voisins d'Hébert; tous, au procureur de la Couronne comme au défenseur, ont exprimé l'opinion que l'inculpé nourrissait à l'égard de ses quatre enfants un amour absolu, tous ont affirmé qu'il en prenait un soin plus assidu, plus tendre que ne semblait le faire sa femme.

Pour un psychiatre, il s'agit, dans un procès, de témoigner sous serment de l'état mental dans lequel se trouve l'accusé et de l'état mental probable dans lequel il se trouvait à l'instant du meurtre; il s'agit, en bref, d'établir, à l'intention du jury, la responsabilité du prévenu à l'égard du crime dont on l'inculpe. La défense avait retenu, pour cette mission de premier plan, les services du Dr Lucien Moffat (qui a exercé pendant plusieurs années dans des cliniques ou hôpitaux américains et qui s'est intéressé activement à des cas comparables à celui d'Hébert).

Contrairement à ce que l'on a pu croire, d'après certains comptes rendus du procès, le Dr Moffat n'a jamais déclaré que Georges Hébert était un mélancolique, mais il a constaté, par contre, qu'il se trouve dans un état mélancolique, que son tempérament est mélancolique. Toute la différence est là et l'on peut aller jusqu'à prétendre que le jury, manifestement convaincu de l'irresponsabilité d'Hébert à l'issue de la déposition du Dr Moffat, a carrément changé d'opinion, après avoir entendu les explications des deux psychiatres de la Couronne sur ce point capital.

La mélancolie, on le sait, est une psychose caractérisée par "l'existence morbide d'une émotion pénible, dépressive, qui domine le sujet". Cette psychose peut être chronique ou survenir par accès, auquel cas elle est guérissable; chronique ou périodique, la mélancolie provoque fatalement une diminution (d'importance variable) des

facultés intellectuelles. Or, chez Georges Hébert, la mélancolie n'était ni chronique ni périodique mais latente. Autrement dit, Georges Hébert était un mélancolique en puissance, la maladie n'était pas entrée dans sa phase active et elle aurait fort bien pu ne jamais parvenir. Deux individus, par exemple, font un repas bien arrosé, l'un d'eux se réveille le lendemain avec la langue un peu pâteuse mais tout est d'aplomb avec une tasse de café; l'autre est plié en deux par des douleurs au foie. Sans l'alcool et la bonne chère, l'affection hépatique du second ne se serait peut-être jamais manifestée. Au même titre, un individu peut, pour des causes héréditaires ou par suite de son "environnement", contracter un tempérament schizoïde, neurotique, psychopathe ou mélancolique (etc...) et ne jamais s'en apercevoir, ne jamais le savoir (pas plus d'ailleurs que les gens qui l'entourent), mener, en somme, une vie parfaitement normale.

Ce même individu, s'il traverse un moment difficile, psychologique, et si surviennent en même temps des événements extraordinaires risquant de devenir un schizoïde ou un mélancolique proprement dit. L'expérience montre dans tous les cas qu'il a de fortes chances de faire un accès. C'est-à-dire, dans le cas d'Hébert, un accès de mélancolie.

Georges Hébert est né à Portneuf en 1907. Il a perdu sa mère à l'âge de deux mois. Remarqué quelque temps plus tard, son père l'a confié à l'une de ses tantes qui, elle-même, l'a placé chez des cultivateurs alors qu'il n'était encore qu'un enfant. De ferme en ferme, il atteignit l'âge de seize ans avec l'impression confuse d'avoir été dans la vie un "instrument aratoire". La musculature suppléant à l'instruction (l'orthographe et la construction de la lettre retrouvée dans sa cuisine donne une idée de ses connaissances), il partit pour la "drave". De 1930 à 1940, il travailla dans les forêts de la région de Québec, avec de courtes interruptions dans des entreprises de construction. Sur le plan social, Georges Hébert a toujours été un manoeuvre, c'est-à-dire que les plaisirs intellectuels, l'initiative, la responsabilité et, à quelques exceptions près, le sentiment du travail bien fait, lui ont été interdits jusqu'à son mariage.

En 1940, il est de passage à Québec et, avec des camarades de travail, se lance à la recherche d'une fille dans les cafés de la basse ville. Il en trouve une, passe gratuitement la nuit avec elle et, quinze jours plus tard, lasé des "tourist rooms", des dortoirs de chantiers, de la solitude qu'il a connue depuis sa naissance, il lui propose la vie commune. C'est une prostituée, il le sait, il l'accepte temporairement; peut-être en profite-t-il précocement pendant un certain laps de temps... Huit mois plus tard, c'est le mariage. Seul durant trente ans, Georges Hébert va tenter de fonder un foyer. Mais le lendemain même des épousailles, sa femme part pour plusieurs jours; elle est vue dans des bars de Québec en compagnie de jockeys militaires. Le travail de son mari, qui s'absente en forêt pendant des semaines, lui donnera à l'avenir une liberté plus ample encore. En contrepartie, Georges

Hébert boit et fait des colères. Il est condamné pour brutalité et conduite en état d'ivresse; elle est inculpée de "vagabondage" à plusieurs reprises. La naissance des enfants stabilise malgré tout leur existence; il les aime avec fierté, il pardonne à sa femme, entre dans les cercles Lacordaire et essaie à différentes reprises de "repartir à zéro".

Toujours sans succès... sa femme continue de sortir, il abandonne ses résolutions, avale de temps à autres quelques bouteilles de bière et, graduellement, une espèce de certitude morbide l'envahit: il est marqué, il est destiné à vivre seul.

Comme l'a montré le Dr Moffat, tout porte à croire qu'Hébert est une victime de son "environnement" (rien n'indique d'ailleurs de façon certaine que les maladies mentales ou non, soient héréditaires). Ses affaires périclitent et il parvient, dans un état lamentable, moralement, matériellement et psychologiquement, au samedi 18 avril. Sa femme, ce matin-là, a refusé d'aller à la première communion de la petite Louise. L'accompagne l'enfant et, sa journée de travail perdue, passe le reste du temps à la maison où prend naissance une scène violente qui déterminera le départ de sa femme. Celle-ci menace, cette fois, de lui retirer les enfants et, de fait, deux jours plus tard le service social annonce son intention de "placer" les quatre petits.

Son dénuement financier, le départ de sa femme et l'éventualité d'être séparé de ses enfants sont probablement les trois facteurs qui ont déclenché chez Hébert la crise

psychique déjà favorisée par son état de mélancolie potentiel. Un tempérament normal aurait surmonté cette série de coups durs. Hébert, lui, a adopté la solution la plus facile et en même temps la plus épouvantable: le suicide pathologique. Car c'est ainsi qu'en psychiatrie moderne, on définit ce que les Américains appellent le "mass murder": c'est-à-dire le meurtre multiple et principalement le meurtre d'êtres chers dépourvu de motifs plausibles (Tel n'est pas le cas, va sans dire, s'il s'agit d'un crime crapuleux).

On comprend donc que le Dr Larue, psychiatre de la Couronne, a raison quand il affirme qu'Hébert était capable de distinguer entre le bien et le mal au moment précis où il a frappé avec sa hache chacun de ses quatre enfants. Si quelqu'un lui avait posé des questions à ce moment là, Hébert aurait certainement répondu qu'il était mal de ne pas saluer ses amis, de manquer la messe, de s'enivrer ou d'assassiner sa concubine mais, à ce même instant, il considérait, sinon comme "bien", du moins comme normal le fait d'abattre ses quatre enfants, afin de leur éviter la vie qu'il avait été la sienne et — chez un homme de la capacité intellectuelle d'Hébert — de leur assurer le paradis.

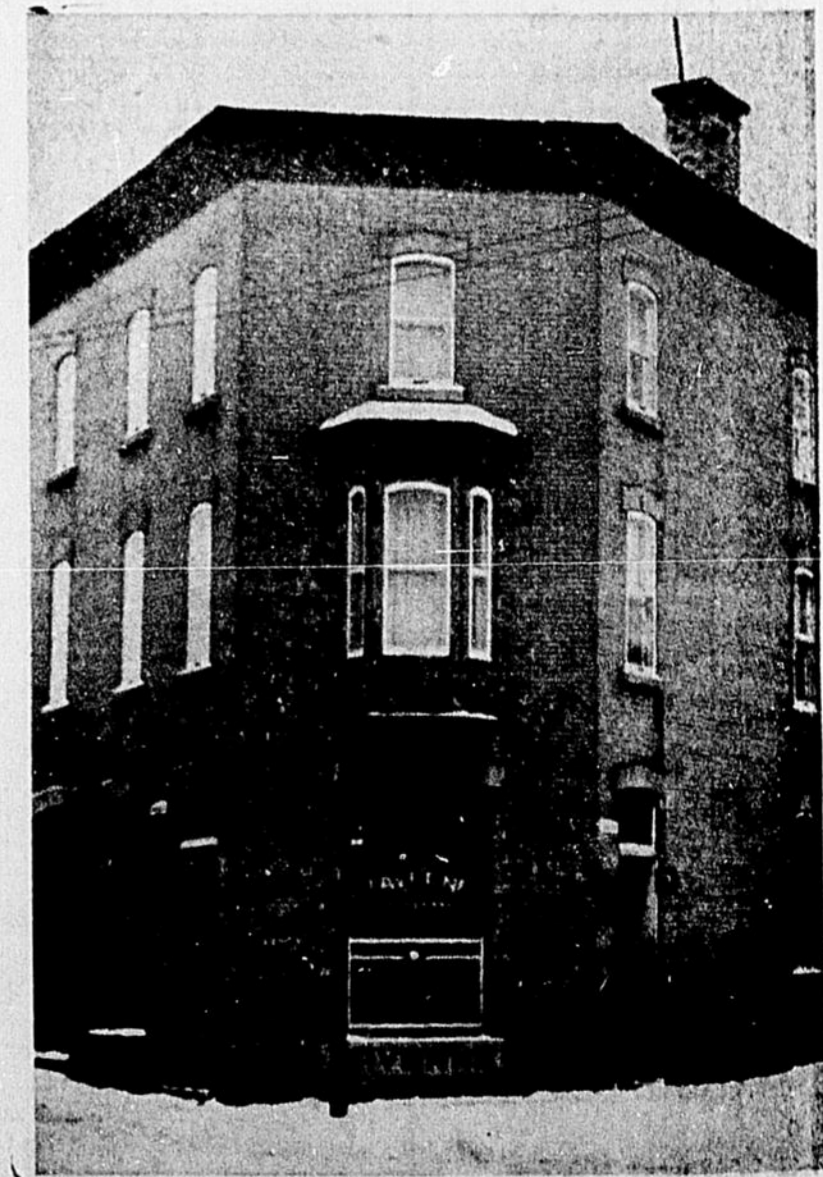
Mais alors, dira-t-on, pourquoi Hébert ne s'est-il pas suicidé? Pourquoi accepte-t-il que ses défenseurs essaient de lui éviter la potence? Pourquoi ne se réjouit-il pas à l'idée d'être bientôt pendu?

Répondre à cette question, c'est régler en quelque sorte l'un des aspects primordiaux du problème

(suite en page 4)



En haut, à droite, l'ancien logement de la famille Hébert, qui, la semaine dernière encore, était toujours à louer. Les voisins du dessous comme ceux d'à côté ont relaté de quels soins maternels Georges Hébert entourait ses enfants.



La taverne Clark, au coin Carillon-St-Vallier où fut arrêté Georges Hébert deux heures environ après avoir été choisit les cercueils de ses enfants.